

ÉTUDE DES SCIENCES SOCIALES

La récente Semaine Sociale d'Ottawa en a rappelé l'importance. Il y faut fixer l'attention de notre public, des jeunes surtout.

Connaître les principes qui régissent l'activité humaine sous ses formes multiples et les rapports, spontanés ou volontaires, se formant entre les hommes ; connaître les lois auxquelles sont liés la production des biens matériels, leur échange et leur consommation, apparaît comme l'une de nos besognes les plus urgentes. Orientons nos efforts vers ces disciplines intellectuelles, si nous voulons créer l'élite, les hommes de doctrine et d'action qui découvriront les meilleurs moyens d'accroître la richesse de notre pays et d'aider notre population à mieux vivre.

Cette pensée porta l'Université de Montréal à fonder son "École des sciences sociales, économiques et politiques". Elle fait maintenant appel à ceux qui veulent accomplir une œuvre sociale, occuper les fonctions administratives, entrer dans le journalisme ; ses professeurs veulent éclairer nos questions d'économie sociale, de politique intérieure et extérieure. Leur enseignement peut être bienfaisant si nous nous donnons la peine d'en tirer profit.

Quand l'on songe à tant de loisirs gaspillés par nos jeunes hommes, l'on regrette que l'idée de responsabilité, le sens social, l'amour de leur race ne soient pas chez eux plus vivants, ne les portent pas davantage vers l'étude de la sociologie. Qu'il y ait enfin un renouveau ; que nos jeunes, par la formation du caractère et l'enrichissement de l'esprit, soient demain égaux à leurs tâches.

L'ACTION FRANÇAISE.

Vol. VIII No. 3.

LA PRÉPARATION INTELLECTUELLE

L'heure n'est plus où l'on entretenait autour de nous l'espoir de nous absorber peu à peu dans la civilisation anglo-saxonne. Solidement accrochés au sol, refoulant tous les jours davantage l'élément étranger hors des limites de notre province, sortis définitivement de cette apathie qui entravait notre essor économique et mettait notre culture française en danger, nous comprenons enfin la nécessité de séparer notre destinée de celle des peuples qui nous entourent et de l'orienter librement dans le sens de nos traditions.

Cette séparation ira-t-elle jusqu'à l'autonomie politique ? Les esprits les plus clairvoyants et les plus sérieux le prédisent, le souhaitent, le proposent même comme l'idéal vers lequel doivent converger tous les efforts. "L'autonomie de chaque race adulte," écrivait naguère M. Etienne Lamy, "n'est pas seulement le droit de chacune et la condition normale de sa vie propre, mais l'intérêt de toutes les autres, et la forme la plus parfaite de l'ordre dans le genre humain."¹

Cette autonomie n'en reste pas moins toutefois une chose un peu lointaine, une chose conditionnée par des circonstances que notre volonté peut diriger, mais qu'elle ne peut contrôler complètement. Ce qui s'impose dès aujourd'hui et ce qui ne dépend que de nous, c'est de la préparer en la méritant, en nous en rendant dignes, en acquérant cette virilité intellectuelle qui fait les peuples adultes. Une vie intellectuelle propre : voilà la suprême conquête

¹ *Un siècle*, p. 40.

vers laquelle les autres n'étaient qu'un acheminement et qu'il nous faut nous assurer au plus tôt, si nous voulons survivre et être prêts à l'heure où la Providence nous remettra notre destinée entre nos mains. Ce sera la première partie de ce travail que nous tâcherons de faire aussi brève que possible. Dans la seconde, nous établirons que cette vie intellectuelle doit être française, canadienne et catholique.

I

NÉCESSITÉ DE LA PRÉPARATION INTELLECTUELLE

Une première condition pour qu'un peuple puisse aspirer à l'autonomie et espérer ensuite en retirer quelque profit, c'est que conscient de sa personnalité propre, il se soit mis en mesure d'en assurer la survivance. C'est une vérité que les articles déjà parus de la présente enquête ont bien mis en lumière. Et j'ajoute que, pour un peuple sorti de l'enfance, la création d'une vie intellectuelle qui lui soit propre est l'un des moyens les plus efficaces de préserver cette personnalité de toute altération.

Ce sont les idées qui agissent le plus profondément sur l'âme et la vie d'un peuple. Elaborées sous l'influence de la pensée religieuse ou philosophique, répandues dans toutes les classes de la société par le livre ou le théâtre, elles s'infiltrèrent rapidement dans l'organisme social, pénètrent les institutions, inspirent les moeurs et peuvent finir par modifier en grande partie la mentalité d'une race. Une nation n'est donc jamais assurée de se survivre tant qu'elle n'a pas mis à la base de sa vie nationale une vie intellectuelle qui lui soit propre.

Il y a deux étapes dans l'existence d'un peuple. Dans la première, il doit vivre, résister à l'absorption, conquérir

ses droits politiques, organiser sa vie économique; dans la seconde, c'est pour son âme qu'il lutte. Il doit prendre conscience de sa personnalité et la défendre contre les infiltrations étrangères. Nous avons franchi la première étape; la seconde commence. Jusqu'ici, les idées et les livres n'ont pas eu chez nous une influence profonde. Mais ce qui est vrai pour hier, l'est déjà moins pour aujourd'hui et ne l'est plus du tout pour demain. Nous serons dans cinquante ans ce que les influences intellectuelles que nous aurons subies nous auront faits. C'est sur le terrain intellectuel que la lutte suprême va se livrer; c'est donc là qu'il faut concentrer de plus en plus nos forces.

A quoi nous servirait l'autonomie politique si nous devons continuer à subir indéfiniment le joug intellectuel des autres peuples? A quoi nous servirait d'avoir résisté à l'absorption brutale par la force et le nombre, si nous devons subir cette autre absorption qui se fait par les idées et par les livres? Si donc nous voulons garder notre physionomie propre, il faut nous hâter de nous faire une vie intellectuelle puisée aux sources de notre vie nationale et en harmonie avec elle. Et c'est une première raison de la *nécessité de notre préparation intellectuelle*.

* * *

Il en est une seconde. Elle a été donnée par la direction de l'Action française elle-même dans son article-programme. C'est qu'un peuple "n'advient à la vie indépendante que s'il en a conquis la dignité et la force, que s'il a su créer par son effort persévérant les organes essentiels de sa nouvelle existence."

Ce qui constitue une nation, c'est sans doute l'unité de sang, de langue, de croyance, de traditions, de souvenirs

et d'espérances. Il ne peut y avoir de groupements distincts sans quelques-uns au moins de ces éléments d'attraction. Mais une nation pourrait les réunir tous sans posséder pourtant le droit des nations adultes à une vie propre et autonome. Il lui resterait encore à créer les organes essentiels de sa nouvelle existence et en particulier une élite intellectuelle dont l'influence directrice puisse se faire sentir dans tous les domaines de la vie nationale.

M. Edouard Montpetit écrivait ici-même, en 1917: "Pour le moment, il nous semble que tout notre effort doit tendre à créer ce faisceau de compétences: une élite, à qui nous confierons de répandre, par l'exemple et par la parole, les idées sur lesquelles nous nous serons accordés, les idées nécessaires, qui prendront la valeur de vérités banales, ferments de l'action du plus grand nombre. L'expérience a formé chez nous d'habiles praticiens mais nous avons trop peu de spécialistes et trop peu de cultivés". Revenant sur cette idée, l'an dernier, il écrivait de nouveau: "Rien n'est appréciable comme une compétence, et dans tous les domaines. L'agriculture, l'industrie et le commerce en exigent plus que jamais: et la nation en réclame à son tour."

Or ces compétences, nous ne les multiplierons qu'en nous mettant en demeure de les former chez nous; qu'en créant le milieu intellectuel favorable à leur éclosion. Personne n'ignore ce que la supériorité dans le domaine le plus humble exige de connaissances étendues et variées. Elle est comme la résultante d'efforts multiples et souvent assez disparates qui exigent la collaboration des esprits. Elle n'est donc possible que là où circule une vie intellectuelle intense. Soyons bien assurés qu'aussi longtemps que le goût d'apprendre ne se sera pas généralisé, n'aura pas fait surgir des travailleurs consciencieux dans toutes les

branches du savoir humain, les compétences resteront chez nous une chose d'exception et, en grande partie au moins, une chose d'importation. "Pour persévérer et survivre," c'est toujours M. Montpetit que je cite, "pour prouver que nous sommes ceux que nous croyons être et manifester notre personnalité... pour que nous soyons, dans une civilisation qui en partie n'est pas la nôtre, des égaux que l'on respecte et chez qui l'on est forcé de reconnaître des qualités de race et l'intelligence victorieuse: — préparons-nous dans le culte de la supériorité."

* * *

Mais ce n'est pas tout. Il ne suffit pas à un peuple qui aspire à s'imposer aux autres peuples, comme groupement distinct et autonome, d'avoir organisé sa vie agricole, industrielle et commerciale sur une base scientifique qui lui en assure la durée et la fécondité. Il lui reste une dernière, une suprême conquête à faire: celle d'une philosophie, d'une science, d'une littérature, d'un art qui sont comme l'aboutissant de ses efforts séculaires et le signe le plus certain de sa virilité. Tant qu'un peuple tient, comme disait M. Etienne Lamy "la queue d'idées qui ne lui appartiennent pas," tant que sa science reste une chose d'emprunt, tant que sa personnalité ne s'est pas affirmée dans des livres et des oeuvres d'art qui en portent l'empreinte, ce peuple ne peut prétendre à réclamer une place à part au grand foyer de la civilisation humaine.

Dans une étude sur le mouvement littéraire au XIX^e siècle, Brunetière est allé jusqu'à dire que s'il existe intellectuellement des nationalités scandinaves ou russes, c'est à leur littérature qu'elles le doivent. "Suédois, Norvégiens, Danois, il leur a paru que la littérature européenne,

allemande ou française, italienne ou anglaise, n'exprimait que très imparfaitement ce qu'ils sentaient en eux s'agiter de particulièrement scandinave... Ils l'ont voulu dire, ils l'ont dit; leurs compatriotes se sont reconnus dans la manière dont ils le disaient... Avertis de leurs qualités nationales, ils se sont efforcés de les dégager de tout alliage exotique et dans la mesure où ils y ont réussi, c'est dans cette mesure qu'il existe une littérature et intellectuelle-ment une mentalité et une nationalité scandinaves." ² En appliquant le même procédé aux recherches scientifiques, à la philosophie ou à l'art, on pourrait montrer que c'est en grande partie, par ces moyens divers que les autres peuples se sont imposés comme tels au monde, qu'ils ont acquis une influence et laissé des traces dans l'histoire. C'est le cas pour la Grèce et pour la France, ce l'est même pour l'Allemagne, et ce le sera sûrement pour nous.

Nous pourrions rivaliser avec les races qui nous entourent sur le terrain industriel ou commercial, nous ne les dépasserons pas. Il n'y a qu'un terrain sur lequel nos hérédités françaises nous prédisposent à conquérir une certaine supériorité; et ce terrain, c'est celui de la culture intellectuelle. C'est par ses idées, par sa littérature et son art que la France s'est placée au premier rang des nations européennes. C'est de la même façon que nous compterons pour quelque chose en Amérique, que nous mettrons en relief nos qualités nationales et que nous remplirons toute notre mission.

On a, à plusieurs reprises, ici même, dressé le bilan de nos richesses intellectuelles, signalé les déficits et indiqué les moyens à prendre pour les combler. Il n'y a donc pas à y revenir. La seule chose qu'il importait de démontrer

² *Un siècle*, p. 604.

et qui se dégage, nous l'espérons au moins, de ce que nous avons dit, c'est que pour survivre, pour être prête à l'heure où la Providence lui remettra sa destinée entre ses mains, il faut que la Nouvelle-France s'efforce d'être "sur ce continent, en même temps que la fille aînée de l'Eglise, la fille aînée du progrès, dans les hautes sphères de la poésie, de la science et des arts."³

II CE QUE SERA CETTE VIE INTELLECTUELLE

L'oeuvre de la civilisation est une oeuvre collective. C'est un trésor commun formé des richesses intellectuelles de tous les peuples et où chacun doit aller puiser à son tour. Si brillante qu'elle soit, la culture d'un peuple est en danger le jour où il s'isole et se replie sur lui-même. Et s'il en est ainsi des civilisations qui ont un long et glorieux passé, avec combien plus de raison ne doit-on pas l'affirmer de civilisations qui, comme la nôtre, commencent à peine à s'édifier. Ce serait une profonde illusion de croire que nous pouvons, avec nos seules ressources actuelles créer le foyer de vie intellectuelle dont nous sentons le besoin. Pour un long temps encore, pour un temps dont il n'est pas possible de fixer les limites, il nous faudra emprunter à l'étranger, avec le goût et l'élan qui nous font défaut, les richesses intellectuelles que nous ne possédons pas encore.

La connaissance à peu près universellement répandue dans notre classe cultivée des deux langues, anglaise et française, met à notre portée deux grandes civilisations. Vers laquelle irons-nous ? Il ne peut être question, d'abord, de les posséder toutes deux également. Un peuple n'a

³ Paroles d'Edmond de Nevers, citées par M. A. Perrault, *L'Action française* 1919, p. 209.

qu'une culture comme il n'a qu'une langue. Et la véritable supériorité d'un peuple comme d'un individu ne consiste pas dans la connaissance superficielle de deux langues ou de deux civilisations, mais bien dans la mesure où il a réussi à épuiser les richesses de l'une d'entre elles.

Nous n'aurons donc qu'une culture. Est-il besoin d'ajouter qu'elle sera *française*? Nous sommes français de sang, de langue, d'âme. La France est depuis de longs siècles le foyer le plus intense de la civilisation européenne. Notre intérêt est donc d'accord ici avec nos sentiments. Pour conserver notre âme nationale, pour mettre notre vie intellectuelle en harmonie avec elle, il faut que nous fassions de la France, selon une expression bien connue, notre patrie intellectuelle. "Nous nous devons, écrivait M. Louvigny de Montigny, "de nous tenir dans la lumière pour vivre la vie que nos pères nous ont transmise." ⁴ De son côté, M. l'abbé L. Groulx préconisait ce contact avec la pensée française, "non seulement parce que les maîtres de la pensée française doivent rester les maîtres de notre insuffisance, mais parce qu'il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture." ⁵

Je n'ignore pas tout ce que ces relations intellectuelles avec la France de la pensée, avec la France littéraire inspirent de crainte à un bon nombre d'entre nous. Ces craintes, il serait facile de les justifier. Mais si, d'un côté, la haute culture est devenue chez nous d'une urgente nécessité, si, de l'autre, il nous faut absolument aller la chercher ailleurs, pour ma part, même au point de vue de nos intérêts religieux, je préfère le milieu intellectuel français

⁴ *La langue française au Canada*, p. 111.

⁵ *L'Action française*, 1917, p. 35.

où circulent toujours des courants de pensée catholique intenses, au milieu protestant ou matérialiste de l'Angleterre ou des Etats-Unis. Il importe par-dessus tout, sans doute, que l'élite intellectuelle de demain reste en communion d'âme avec le peuple qu'elle aura mission de diriger; mais nous croyons aussi que la France est plus qu'aucune autre nation apte à former cette élite. Personne ne peut trouver mauvais toutefois que nous souhaitions et même que nous exigions que les relations intellectuelles de notre jeunesse avec la pensée et la littérature de France s'inspirent de la prudence et s'entourent de protection.

Et maintenant quelles limites mettre à l'anglo-saxonisme dans notre vie intellectuelle? Maurice Barrès écrivait à propos de l'influence allemande en France: "Il ne peut pas être question que nous ne prenions pas contact avec la pensée allemande. Il n'est pas possible d'établir une cloison entre les nations, pas plus entre leur pensée qu'entre leurs produits matériels. Ce n'est pas possible et ce n'est pas souhaitable. Mais cette prise de contact doit être raisonnée. . . . Nous ne prétendons pas dresser une digue totale, mais nous voyons la nécessité d'une digue de protection." ⁶

Toutes proportions gardées, en tenant compte du milieu où notre vie intellectuelle est appelée à se développer, des influences que nous avons dû subir, c'est à peu près l'attitude que nous devons avoir vis-à-vis de la civilisation anglo-saxonne. Ce n'est pas tout à fait celle que nous avons eue dans le passé. Sans doute, jusqu'ici, c'est surtout par les moeurs, les coutumes, que l'anglo-saxonisme ou plutôt, ce qui pour plusieurs en est une dégénérescence, l'américanisme s'est infiltré dans notre vie nationale. Mais pour

⁶ *La Revue universelle*, 1er janvier 1922.

secrète qu'elle ait pu être, son action n'en a pas été moins profonde. "L'Amérique, cette vivante antithèse de la civilisation athénienne," écrivait Louis Arnould, "a lancé par-dessus sa frontière nord, à l'assaut du Canada, ces bataillons plus redoutables que les autres, qui se nomment— outre hardiesse, énergie, respectabilité:—amour du lucre, réalisme pratique, vanité grosse, relâchement de la famille, excitation de la sensation, corruption politique et sans-gêne"⁷. Que ce contact avec nos voisins ait accentué quelques-unes de nos qualités françaises, il nous est permis de le croire; mais combien d'autres plus précieuses et plus caractéristiques de la race courent le risque de disparaître? Il y a là un discernement à faire et une lutte à organiser. Notre survivance française est à ce prix.

Dans cette organisation de notre vie intellectuelle que nous appelons de tous nos vœux, le contact, impossible à éviter avec la culture anglo-saxonne va nous offrir les mêmes ressources et nous exposer aux mêmes dangers. Il ne s'agit pas, comme disait Barrès, de dresser "une digue totale;" mais "une digue de protection" s'impose. Il y a, dans la culture anglo-saxonne, des éléments à caractère universel, humain, qu'aucun peuple n'a le droit de dédaigner; il y en a à caractère plus particulier qui peuvent s'adapter quand même à notre vie française; mais il y en a qui sont d'autant moins latins et français qu'ils sont plus anglo-saxons et américains; il y en a qui sont comme la source et la justification intellectuelle de cette morale, de cette façon de sentir, de cette conception de l'art, de l'action, de la vie qui nous ont déjà fait tant de mal. C'est contre ces derniers éléments qu'il faut dresser une digue de protection. Il faudrait tout un autre travail, et plus consi-

⁷ *Nos amis les Canadiens*, p. 89.

dérable que celui-ci, pour montrer ce qui dans l'organisation de l'enseignement de nos voisins, dans leurs méthodes scientifiques, dans leur philosophie et leur littérature, peut s'incorporer avec profit à la substance de l'esprit français, et ce qui y reste absolument réfractaire. Il suffit d'avoir donné le principe selon lequel doit se faire ce discernement. L'application elle-même est une chose complexe, difficile; une chose sur laquelle sans doute l'expérience de demain projettera de plus abondantes lumières.

Ce qui est incontestable, en tout cas, c'est que le Canada "est par destination", comme disait M. Hanotaux, "le défenseur des origines françaises et latines." Et nous concluons avec lui: "Restez attachés au sol, là d'où vient votre sève, là où sont vos racines, où est votre force. Si le Canada cherchait une alliance ailleurs qu'en France, il se délatiniserait."⁸

* * *

Notre vie intellectuelle sera, en second lieu, *canadienne*. Et si nous ajoutons ceci, ce n'est pas pour contredire ce que nous venons d'affirmer, mais bien pour le préciser davantage.

"Nous sommes une province de France," s'écriait un jour M. Montpetit, "la plus éloignée, la moins connue, la plus oubliée, mais une province de France quand même."⁹ C'est, en effet, quelque chose comme cela. Mais personne n'ignore que l'âme française n'est pas tout à fait la même si on l'étudie en Provence, en Bretagne ou à Paris; personne n'ignore non plus que toutes ces nuances se retrouvent

⁸ Cité par M. E. Montpetit : *Au service de la tradition française*, p. 91.

⁹ *Les survivances françaises au Canada*, p. 44.

à leur tour dans la littérature du pays. C'est Brunetière qui soulignait chez les écrivains bretons, "quelque chose de plus local et de plus particulier, je ne sais quel génie du terroir, quelque chose d'autre et de plus original,"¹⁰ et cela, au moment même où il prêchait contre la décentralisation.

S'il en est ainsi en Bretagne, à plus forte raison doit-il en être ainsi au Canada ? Il y a trois siècles que le pays agit sur le type français. Etablis dans ces régions si différentes de la France, en perpétuel contact avec les Anglais, soumis à des conditions de vie absolument nouvelles, il ne se peut pas que nous n'ayons été profondément modifiés. Et puis, on ne peut pas faire qu'il n'y ait un siècle et demi d'histoire entre la France et nous; un siècle et demi de crises politiques et intellectuelles pour la France, et, pour nous, de lutte obscure pour notre survivance. La France continue une histoire plusieurs fois séculaire, et nous commençons à peine la nôtre. Nous avons des souvenirs, des intérêts, des préoccupations et des espoirs qui ne sont plus tout à fait les mêmes. Si donc l'âme canadienne est une âme française, elle est une âme française avec des caractères distincts, particuliers, dont on doit tenir compte dans l'organisation de notre vie intellectuelle.

Une première conséquence, c'est que la culture française, en passant chez nous, doit chercher à s'adapter. Cela veut dire qu'elle doit tenir compte des croyances, des sentiments, des aspirations, qui font partie de notre âme nationale. Elle ne doit pas démolir, mais achever; elle ne doit pas nous détourner de notre voie, mais nous donner de nouvelles et de plus profondes raisons d'y persévérer.

¹⁰ *Discours de combat* : 2e série, p. 33.

Cela veut dire encore, que dans l'introduction de la culture française chez nous, nous ne devons pas oublier que c'est un travail d'édification que nous faisons. Parmi ces richesses sans nombre que la France nous offre, tout n'est pas également apte à servir de base à une vie intellectuelle en formation. Il y a dans la philosophie, dans la littérature, dans l'art de France, à côté d'un élément éternel, un élément friable et éphémère, dont nous n'avons que faire. Je choisis un exemple qui m'est plus familier. Depuis Descartes, la philosophie française a connu toutes les aventures. Elle a édifié des systèmes sans nombre qui se sont tour à tour écroulés. Ces trois siècles de spéculation représentent sans doute l'un des efforts les plus intenses et les plus sérieux de la pensée humaine; mais il n'en reste pas moins vrai, qu'à aucune de ces étapes, la philosophie française n'offre un abri sûr et durable. Ce sont de simples tentes que la pensée en marche dresse pour un jour. Nous avons ici, au Canada, une philosophie qui est celle des deux plus beaux moments de l'humanité, une philosophie qui est à la base de toutes nos institutions religieuses ou sociales, une philosophie dont on prédit la renaissance dans l'Europe revenue de ses vieilles erreurs. N'est-ce pas suffisant pour que nous la préservions de toute infiltration moderne? Ne peut-il nous suffire d'être en communion avec la partie catholique, c'est-à-dire la partie la plus traditionnelle et peut-être la plus française de la France?

Passant maintenant de la philosophie à la littérature ou à l'art, ne pourrait-on pas faire entre les divers courants littéraires ou artistiques une distinction analogue? Il est désirable, sans doute, que l'élite intellectuelle chez nous prenne contact avec toute la culture française; mais il n'en est pas moins vrai que tout dans cette culture n'est pas à

importer, tel quel, sans discernement et sans discrétion. Et déjà c'est une première façon de donner à notre vie intellectuelle une orientation franchement canadienne.

Il en est une seconde. S'il est vrai, comme l'affirmait Brunetière, qu'il y a un "génie du terroir" pour les différentes provinces de France, pourquoi n'y en aurait-il pas un pour "la plus éloignée"? Et s'il y a un génie canadien, pourquoi les ouvrages canadiens ne le reflèteraient-ils pas? Dans ce moule travaillé par les siècles qui s'appelle la phrase française, qui nous interdit de mettre nos pensées et nos sentiments, nos préoccupations et nos rêves, nos façons de sentir et de voir et ainsi de les incorporer à la substance de l'esprit français? "Et nous servirions la France en illustrant cette province qu'elle n'a pas perdue, par une renaissance inspirée, mais toujours possible, de son impérissable génie. Nous la servirions en chantant les clochers de chez nous, les paysages qui en sont les décors harmonieux, les humbles pleins de mérite, la légende même étrangement féconde, tout ce qui, n'étant qu'un coin de France, la contient pourtant toute entière, à la fois héroïque, tenace vaillante et généreuse."¹¹

Et ne serait-ce pas le moyen de faire de notre littérature autre chose qu'un médiocre et fade décalque de celle de France? "La grande puissance géniale, disait Emerson, consiste à souffrir que l'esprit de l'heure passe sans obstruction à travers la pensée." L'esprit de l'heure c'est le génie national, c'est lui qui inspire les chefs-d'oeuvre. Et c'est parce qu'il y a un génie canadien, qu'une littérature ou un art canadien sont possibles, qu'il faut les désirer et, en les désirant, tâcher de les faire naître.

¹¹ M. Ed. Montpetit : *Les survivances françaises au Canada*, p. 45.

* * *

En dernier lieu, notre vie intellectuelle sera *catholique*. Elle sera catholique d'abord parce qu'elle sera française. "Tout ce que nous ferons, tout ce que nous laisserons faire contre le catholicisme," écrivait Brunetière,¹² "nous le laisserons faire et nous le ferons au détriment de notre influence dans le monde, au rebours de toute notre histoire, et aux dépens enfin des qualités qui sont celles de l'âme française."

Elle sera catholique encore parce qu'elle sera canadienne. Notre pays est né d'une pensée d'apostolat. C'est à la foi qu'il doit le bienfait de sa survivance et elle reste, à l'heure actuelle, son plus solide rempart contre les idées et les moeurs de nos voisins, le gage de son prestige et de sa durée. Tout ce que l'élite intellectuelle de demain ferait contre la foi ancestrale, qu'elle sache bien qu'elle le ferait, — pour me servir des mots de Brunetière, — au détriment de notre influence en Amérique, au rebours de toute notre histoire, et aux dépens des qualités qui sont celles de l'âme canadienne.

Notre vie intellectuelle sera catholique enfin parce que nous voulons qu'elle soit féconde et qu'elle dure. Il faut à la base de toute civilisation qui s'édifie, un ensemble de vérités indiscutables et indiscutées qui nous éclairent sur le mystère de notre destinée ici-bas, qui fournissent à ces grandes institutions de la société, de la famille, de la morale, une raison d'être plus haute qu'elles-mêmes; un ensemble de vérités qui soient et le point de ralliement de tous les esprits travaillant dans le vaste champ de la culture humaine et le moyen de coordonner, d'unifier leurs efforts;

¹² *Discours de combat*, 1ère série, p. 193.

un ensemble de vérités dont la lumière se projette sur toutes les routes de l'esprit pour le guider, le préserver contre les fantaisies, et le protéger de l'erreur. Or, y a-t-il, en dehors de l'Eglise, une vérité indiscutable et indiscutée ? Dès que la religion est méconnue, toutes ces données de la raison naturelle qui formaient comme la charpente séculaire de la civilisation européenne, s'écroulent une à une. La philosophie et la science continuent leur effort, mais un effort dispersé, marqué par des avances et des retours, des incertitudes et des tâtonnements. C'est un sable mouvant sur lequel on ne peut rien construire d'éternel.

Un vieux cliché qui sert encore à certains esprits attardés dans le passé, c'est que la foi et la science ne sont guère compatibles, que l'une met fatalement des entraves à l'autre. C'est ignorer que la science se renferme tous les jours davantage dans le domaine du relatif; par delà il y a celui de l'absolu rationnel où règne la philosophie; plus loin encore le surnaturel qu'illumine la foi. Maîtresses absolues sur leur propre terrain, reconnaissant sur les terrains mixtes la hiérarchie des certitudes, la science, la philosophie et la foi ne sont pas faites pour se nuire, mais bien pour s'entr'aider et marcher de concert à la conquête de l'unique et éternelle vérité. Ce sont les trois parties maîtresses de l'édifice spirituel, et tout édifice auquel il en manque une est un édifice inachevé ou un édifice en ruines.

Nous sommes sans contredit l'un des peuples les plus croyants du monde. Nous en avons la fierté et nous avons raison. Il nous reste à enraciner profondément cette foi dans notre âme, à en pénétrer toute notre vie, notre vie intellectuelle, comme notre vie morale et notre vie publique. C'est à cette condition et à cette condition seule qu'elle sera féconde. Notre vie intellectuelle et notre vie religieuse ne se

prêteront un secours réciproque qu'à condition de se pénétrer mutuellement, de rester indissolublement unis et de s'élever ensemble vers la lumière.

* * *

Dans une étude aussi brève, nous avons dû nous contenter d'effleurer en passant quelques-uns des aspects de ce vaste problème. Les lecteurs de l'*Action française* à qui ces idées sont familières, en achèveront en eux-mêmes le développement.

Cette vie intellectuelle, créatrice de pensée et créatrice de beauté, dont on peut dire qu'elle sera la suprême conquête de notre race, l'*Action française*, depuis sa fondation, l'appelle de ses vœux. En faisant, cette année, de cette même vie, la condition d'une grande espérance, elle nous apporte une raison nouvelle d'en hâter la pleine réalisation. Tenons nos yeux fixés sur cet idéal et bientôt, peut-être, verrons-nous monter à l'horizon l'aube du jour longtemps attendu.

Fr. M.-Ceslas FOREST, O.P.

NÉCESSITÉ DE LA HAUTE CULTURE PHILOSOPHIQUE

Pour souligner la belle et solide étude du Père Forest sur *La préparation intellectuelle* à notre avenir politique, nous reproduisons cette réflexion que le Père de Grandmaison vient d'inscrire en marge du *Stupide dix-neuvième siècle* de Léon Daudet :

“La faiblesse congénitale du dix-neuvième siècle, son impuissance à remonter le courant révolutionnaire, même sur le terrain politique, et en dépit des penseurs clairvoyants, réactionnaires de droite ou de gauche, de Maistre à Maurras, de Bonald à Comte, de Balzac à Bourget, qui ne lui ont jamais manqué; sa médiocrité en résultats généraux et durables, nonobstant la grandeur de ses réussites dans le domaine des sciences particulières, de la littérature et de la critique, tous ces traits s'expliquent, selon nous, en dernière analyse, par l'absence d'une métaphysique une et véritable. Elle a manqué à tant d'esprits distingués et puissants comme pourrait manquer la formation classique, grecque et latine aux écrivains et aux orateurs d'une époque donnée dans nos pays d'Occident. Qu'on veuille bien peser la comparaison, qui est ici raison”.

(*Les Études*, 5 août 1922.)

CHANSON DU PAYS

Poème inédit

*L'onde brille comme un miroir,
Où l'oeil divin aime à se voir;
Le ciel est pur comme un lac pâle.
La nuée a des tons d'opale,
Et les monts d'ardentes couleurs;
Les parfums des vallons en fleurs
Inondent la route et l'espace:
C'est l'âme du pays qui passe !...*

*Derrière la verte forêt
L'infini du ciel apparaît,
Et l'immensité se déroule
Comme une intarissable houle...
Sur les rivages où tout dort
Passe le large vent du nord,
Le grand vent rigoureux et libre:
C'est l'âme du pays qui vibre !...*

*Quand juillet reparait enfin,
On voit dans les sillons sans fin
Onduler les moissons fécondes,
Ployant sous leurs parures blondes;
Océans d'or, fleuves d'épis !
Du fond des côteaux assoupis
Monte une voix qui nous enchante:
C'est l'âme du pays qui chante !...*

*Le dimanche, dès le matin,
Au loin, au loin, l'écho lointain
Apporte une rumeur sublime,
Qui s'envole de cime en cime,
Et qui, sous le chaste ciel bleu,
Célèbre la gloire de Dieu,
Dans une douceur infinie:
C'est l'âme du pays qui prie ! . . .*

*Mais quand novembre, mois des morts,
Chargé de deuils et de remords,
Revient frapper à notre porte,
Suivi de la triste cohorte,
Du sein des champs, du sein des flots,
S'élèvent de larges sanglots,
Et le glas résonne à cette heure:
C'est l'âme du pays qui pleure ! . . .*

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

UNE PETITE SŒUR LOINTAINE ¹

Des continents et des océans séparent l'Île de France, communément appelée Maurice, du pays que Pierre Boucher, dans son livre dédié à Colbert, dénommait ainsi: "La Nouvelle France, vulgairement dite le Canada."

Entre les destinées de l'immense territoire conquis sur les Peaux-Rouges et celles de la petite île trouvée déserte au fond de la Mer des Indes, il y a cependant plus d'une analogie.

L'Île de France et la Nouvelle-France sont les filles de la même Mère et ont reçu le même baptême. Elles sont nées de l'apostolat civilisateur pour lequel la France et l'Église ne faisaient qu'un.

¹ Note de la rédaction:

On inaugurera prochainement à Québec une statue à Pierre Boucher. Un descendant de l'illustre ancêtre, M. Anatole de Boucherville, descendant lui-même d'une branche de la famille émigrée à l'île Maurice, assistera à l'inauguration au nom des de Boucherville de Maurice et de France. M. Anatole de Boucherville raconte ici lui-même, et l'on verra de quelle façon émouvante, l'histoire de sa petite patrie et de sa glorieuse famille. *L'Action française* est heureuse de publier ces pages d'un écrivain qui a si noblement continué la gloire et les traditions de sa lignée. Voici, du reste, quelques notes biographiques que veut bien nous fournir sur M. Anatole de Boucherville, un de ses parents canadiens :

"Créé par le Pape Léon XIII, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand et décoré de la croix de *Pro pontifice et ecclesia*, l'un des principaux fondateurs de l'Union catholique de l'île Maurice dont il fut le président, inspecteur en chef des écoles catholiques, membre du conseil d'éducation, fondateur de la société d'Émulation intellectuelle de la colonie, membre de la société de géographie de Paris, fondateur et directeur du *Journal du Soir*, fondateur et directeur de la *Croix du Dimanche* et directeur jusqu'à juin dernier de *Croix et Patrie*; ancien président de la société Saint-Vincent de Paul de Curepipe, fondateur et président du cercle d'études et de conférences de l'union catholique, ancien assistant-secrétaire du gouvernement colonial, puis conseiller municipal de Port Louis, etc., En un mot c'est une des plus belles, des plus hautes intelligences de l'île Maurice, pour ne pas dire la plus belle; âme généreuse, cœur dévoué aux plus grandes et aux plus nobles causes, comme l'est *l'Action française* au Canada".

Lorsqu'un officier français, en 1721, prit possession de l'île que les Hollandais avaient appelée Mauritius et abandonnée, il lui imposa le nom d'île de France et fit ériger sur le rivage une grande croix, sur laquelle étaient gravées des fleurs de lys, suivies d'une inscription se terminant ainsi :

Tubet Gallia hic stare crucem.

La France voulait, ordonnait que le christianisme implanté là, sous son égide, fût indéracinable.

En Amérique, comme l'a si bien exposé M. l'abbé Groulx dans la conférence qu'il a faite en Février, à Paris, à la corporation des Publicistes chrétiens, la force française ne s'est établie que pour servir le catholicisme.

Il n'est pas besoin de rappeler ce que l'Eglise a fait, non seulement pour le Canada, mais pour l'Amérique entière. Son oeuvre à l'île Maurice ne pouvant guère être connue ici, nous allons l'esquisser.

Dès que s'établirent les premiers colons, des missionnaires lazaristes leur furent envoyés. Des concessions de terres leur ayant été octroyées, ils concoururent au défrichement et à la mise en culture du pays, et furent assurés de ressources pour les besoins du culte. En 1792, l'administration locale, voulant singer ce qui s'était fait en France, décida de prendre possession de ce que l'on appelait les terres curiales et de mettre à la charge de l'Etat l'entretien du clergé et l'assistance aux pauvres. Le nouvel état de choses ayant été régularisé par un concordat, un budget du culte fut établi.

Lorsque l'Angleterre s'empara de l'île en 1810, il fut stipulé dans l'acte de capitulation que la colonie conservait ses lois, sa religion, sa langue, de sorte que le système concordataire fut maintenu. Il est encore en vigueur.

Le clergé n'a pas eu seulement à pourvoir aux besoins spirituels de la communauté chrétienne constituée par les colons. Il était appelé à évangéliser les Africains introduits au moyen de la traite pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie. Autant que son insuffisance numérique le lui a permis, il a donné aux malheureux esclaves des notions de religion et de morale. Mais lorsque l'affranchissement est arrivé, il restait une oeuvre immense à accomplir. Heureusement un missionnaire de la Congrégation du St-Esprit (dont le procès en béatification se poursuit), le Père Laval, entreprit de christianiser cette population. Il forma des catéchistes, multiplia les chapelles rustiques, se fit tout à tous; et il eut des émules et des successeurs, de sorte que toutes les classes d'origine africaine sont aujourd'hui catholiques. Les prosélytes qu'ont faits les ministres protestants sont en très petit nombre.

Les classes supérieures n'ont pas été négligées. Des ecclésiastiques d'un grand mérite ont fortifié chez elles la foi et la piété et la religion est en honneur chez toutes les familles respectables.

Le clergé a été et est grandement aidé par des congrégations religieuses vouées surtout à l'enseignement, mais il est trop peu nombreux. La difficulté de le recruter au dehors a décidé l'évêque actuel, Mgr Murphy, à créer un Séminaire. Un certain nombre de jeunes Mauriciens s'y préparent déjà au sacerdoce.

Un autre apostolat s'impose, celui dont a besoin la population indienne, qui forme les deux tiers de la population totale de l'île. Plus ou moins déracinée de ses croyances et de ses traditions, elle arrivera, si elle ne devient pas chrétienne, à ne plus connaître de frein moral. Convertir les adultes est presque une impossibilité, mais on préparerait un meilleur avenir au moyen d'écoles, qui

seraient en partie agricoles et industrielles, d'orphelinats, de salles d'asile, de patronages, d'oeuvres charitables et sociales. Les bonnes dispositions des Indiens sont marquées par ce fait que, tout en restant païens, ils vont nombreux au tombeau du Père Laval, pour demander des grâces, des guérisons.

Bien que l'on rencontre çà et là des mosquées, des temples hindous, et aussi des églises protestantes, la colonie est, comme le Canada, profondément catholique. L'arbre de la Croix étend ses rameaux, répand sa bienfaisante influence même sur ceux qui ne savent pas quels fruits de vie il produit.

Et, de même aussi que le Canada, le pays est resté foncièrement français. Il l'est par les sentiments, la mentalité et surtout par la langue; non seulement on ne parle que le français dans les classes cultivées, mais le patois qui est pour la masse de toute origine une monnaie courante d'échange, est dérivé du français. Malgré les persévérants-efforts tentés pour l'implantation de l'anglais, cette langue ne sert qu'à des usages officiels. Tous les voyageurs qui ont passé à Maurice ont ratifié cette définition donnée par un Gouverneur: une Colonie française administrée par des Anglais.

De même donc que les Canadiens, les Mauriciens sont restés fidèlement attachés à leur patrie d'origine. Ils ont même réussi à faire, dans une certaine mesure, partager leurs sentiments à des populations de provenance étrangère. Il est vrai qu'ils n'ont pas eu, comme les Canadiens, à soutenir, pour la défense de leur patrimoine national, des luttes héroïques, qu'ils n'ont été en opposition avec aucun autre groupement européen important, la plupart des Anglais, venus comme fonctionnaires ou pour gagner de l'argent, n'ayant été que des oiseaux de passage. Mais

l'absence d'institutions représentatives, d'organisation politique les a mis dans des conditions d'infériorité. Maurice est une "Crown colony" et le régime autocratique permet au Gouverneur, on l'a vu dernièrement, de supprimer aussi bien la liberté de la Presse que celle de la parole.

Aux points de ressemblance si frappants qui invitent le majestueux Dominion à tendre à la petite île lointaine une main amie s'ajoute un trait-d'union familial. Des familles de l'Île Maurice sont apparentées, de même que des familles de France, à un groupe important de familles canadiennes et revendiquent avec lui l'honneur de descendre de Pierre Boucher, à qui un si juste hommage va être rendu.

La transplantation, à si grande distance, d'un rejeton de l'arbre canadien-français, mérite d'être expliquée.

* * *

Louis René Boucher de Boucherville, petit-fils du fils aîné de Pierre Boucher, était entré à 12 ans, en 1748, au Service du Roi, en qualité de cadet, dans la compagnie de la marine détachée du Canada. En 1752 il fit la campagne de la Belle-Rivière et l'année suivante, envoyé en Acadie, il y resta jusqu'à la prise de Beauséjour, où il fut blessé d'un éclat de bombe. Nommé enseigne en second en 1755, il fit les campagnes des deux années suivantes et reçut le brevet d'enseigne en pied en 1757. L'année d'après il fut envoyé à l'Île Royale, sous M. de Boishébert. Il revint ensuite à Québec où il prit part à la bataille du 13 septembre 1759. Il y fut blessé et fait prisonnier.

Libéré ou évadé, il ne voulut pas rester dans un pays qui lui était cher, mais qui avait passé sous la domination anglaise, et il se rendit en France. Embarqué à Bordeaux il eut la mauvaise chance, le vaisseau sur lequel il se trouvait

ayant été pris par un croiseur anglais, de devenir de nouveau prisonnier et d'être emmené à Plymouth. Au moyen d'un échange il put rentrer en France. Le traité par lequel la France abandonnait le beau domaine qu'elle devait à l'énergie et à l'héroïsme de ses fils ayant été signé, Louis René de Boucherville fut averti par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris qu'il avait à retourner au Canada, sous peine de voir confisquer le patrimoine qu'il y possédait. Il n'hésita pas à répondre qu'il sacrifierait tout plutôt que de cesser d'être Français. La création d'un régiment des îles de France et de Bourbon ayant été décidée en 1766, il y fut incorporé avec le grade de lieutenant. Ce régiment n'était pas destiné à tenir garnison; il devait prendre à la guerre maritime une part active. M. de Boucherville fit dans la Mer des Indes de nombreuses campagnes et, en 1772, il était nommé capitaine et commandant de la 8ème compagnie.

En 1775, ayant pris part à 69 combats où il avait, à deux reprises, reçu de graves blessures, il reçut la croix de Saint-Louis. Ayant atteint sa 41ème année, il voulut se créer un foyer et épousa à l'Ile de France une jeune fille de 15 ans, Mlle Drouet. De cette union devaient naître neuf enfants. La plupart se sont mariés et ont laissé de nombreux descendants.

Ce mariage ne devait pas être le terme d'une carrière déjà glorieuse. En 1782 le capitaine de Boucherville s'embarqua avec le 4ème bataillon de son régiment pour aller combattre dans l'Inde sur l'escadre commandée par le Bailli de Suffren.

Les Anglais, ayant compris que l'Ile de France était la clef de l'empire de l'Inde, organisèrent une expédition colossale pour s'emparer de la petite île qui n'était défendue que par une poignée de soldats et quelques volontaires.

Après que le célèbre combat du Grand Port eut couronné une belle épopée maritime, le général Decaen dut capituler, mais jamais capitulation — Napoléon lui-même l'a déclaré — ne fut plus glorieuse. La garnison était rapatriée avec les honneurs de la guerre et la conservation de leurs lois, de leur langue, de leur religion, de tous leurs biens, était assurée aux habitants. Agé alors de 75 ans, entouré d'une grande famille, M. de Boucherville dut se résigner à voir flotter le drapeau sous lequel il n'avait pas voulu vivre. Mais le Gouverneur, Sir Robert Farquhar, l'entoura des plus grands égards et lui demanda de conserver le poste de Commandant de la Rivière Noire, quartier où se trouvaient ses propriétés.

M. de Boucherville vécut quinze années encore et s'éteignit le 14 Octobre 1825, à l'âge de 90 ans. Le journal semi-officiel de l'époque lui consacra une longue nécrologie. Après avoir rappelé sa carrière héroïque, il a tracé de sa personne et de son caractère cette peinture touchante :

“M. de Boucherville était remarquable par une taille avantageuse, par son attitude vraiment militaire. Il l'était également par la politesse de son langage et de ses manières, par une simplicité de moeurs et une franchise naturelles au pays de sa naissance. La sérénité de son âme se reflétait sur tous ses traits. Accoutumé à braver l'ennemi en face, il eût craint d'offenser un enfant. Il se présentait avec cet air tranquille, cette noble assurance d'un guerrier qui sait qu'il est né pour servir son pays et son roi et que son devoir est de mourir pour eux...”¹

¹ Les détails biographiques qui précèdent ont été puisés dans l'Histoire, encore inédite, de Pierre Boucher et de sa descendance, œuvre de longue patience et de conscience scrupuleuse, entreprise par M. Louis Dugas, de l'Isère. Arrière petit-fils par sa mère, née de Boucherville, de Louis-René, M. Dugas a eu notamment pour collaborateur M. Montarville de la Bruère, directeur des Archives publiques du Canada.

Bien digne de devenir à son tour un grand arbre était donc le rameau détaché du tronc si solidement implanté par Pierre Boucher dans le sol de la Nouvelle France.

L'ambiance d'une colonie dite de la Couronne—titre qui devrait être un honneur et qui n'a rien d'honorable, a été naturellement moins favorable au développement de la race que la terre où un peuple homogène a pu vaillamment lutter pour ses foyers et ses autels. Mais, qu'ils soient Mauriciens ou Canadiens, les descendants de Pierre Boucher ont ceci de commun avec leurs cousins demeurés au vieux pays qu'ils sont presque tous restés fidèles à la religion et à la patrie. Unis, même si l'immensité des océans les sépare, dans l'hommage qui va être rendu à leur admirable ancêtre, ils démontreront que le sang est plus fort que l'eau.

Mais ce n'est pas seulement l'union d'une famille qui sera solennellement consacrée. C'est de tous les Canadiens français que nous attendons qu'ils considèrent les Mauriciens comme des frères. Ils voudront sympathiser aux aspirations de l'île lointaine. Le petit peuple jeté par la force hors de sa voie, et qui ne peut que languir et dépérir sous un régime anormal, a tressailli lorsqu'il a entendu les premiers hommes d'Etat du monde proclamer le principe de *self determination*, le droit qu'a toute communauté de vivre sa propre vie. Il a tendu les bras vers la France et lui a crié: "Je suis de votre sang, reprenez-moi!"

Des voix autorisées, en France, ont fait écho à cet appel. Au Sénat, un discours éloquent a été prononcé par M. Réveillaud, un des historiens du Canada. De nombreuses municipalités, des Chambres de Commerce ont appuyé la demande. D'excellents articles, dans les revues, les journaux les plus influents, des conférences en ont démontré le bien fondé. Mais le Gouvernement de la République

ne s'est pas encore décidé à agir. Il attend que d'autres questions soient résolues. Ne serait-il pas d'une meilleure politique de mettre sur le tapis toutes les difficultés pendantes et de faire disparaître pour l'avenir tous les sujets de mésintelligence, de froissement ?

L'opinion publique, au Canada, est à la fois éclairée et modérée. Elle serait d'un grand poids, tant en France qu'en Angleterre.

L'intérêt porté par les Canadiens à la petite sœur des Tropiques mettrait au coeur de celle-ci une gratitude inéfaçable.

Anatole de BOUCHERVILLE.

POUR LE MOIS PROCHAIN.

Nos lecteurs liront, dans notre prochaine livraison, un article sur la dernière Semaine sociale d'Ottawa et un autre sur le *Problème industriel*, compte rendu du dernier congrès de l'A. C. J. C. *L'Action française* ne perd jamais une occasion d'attirer l'attention de ses lecteurs sur ces sortes de manifestations. Nous sommes avec toutes les propagandes d'idées qui préparent notre pleine autonomie et qui feront régner, chez nous, dans tous les domaines, l'influence des principes catholiques.

MOT D'ORDRE DE LA DERNIERE HEURE.

L'Action française ne fait pas de politique. Mais le problème que l'heure vient de poser dépasse la politique. Au nom du mouvement de pensée que nous représentons, nous protestons contre toute action qui porterait atteinte à la neutralité absolue du Canada dans le présent conflit anglo-turc.

J'AI TROUVÉ SUR MA TABLE.....

AUTOUR DU METIER: abbé Emile Dubois¹.

Vous en savez autant que j'en pouvais connaître en apercevant ce livre pour la première fois, si vous n'en avez jamais encore entendu parler. Sans doute le nom de l'auteur flotte-t-il avantageusement dans notre atmosphère littéraire, mais il a fallu m'apprendre que c'est celui d'un professeur éminent du collège de Saint-Thérèse, déjà connu parmi nos meilleurs hommes de plume et de pensée. Mais là s'arrêtaient les renseignements du mauvais Montréalais que je suis, et j'en fais ma coule avec un regret profond. Car depuis, j'ai laissé me parler ce livre et cet auteur, et désormais M. l'abbé Dubois compte un lecteur fidèle et respectueux de plus. Je le défie de rien écrire dorénavant dont je ne cherche à m'approcher par tous les moyens. Les cerveaux meublés avec goût et abondance ont ainsi une force d'attraction à laquelle on ne peut plus échapper après l'avoir une fois ressentie. Et quel est ce besoin du coeur humain de conserver toujours dans son voisinage, dans son orbite, ce qui lui a une fois parlé comme il aime qu'on lui parle, c'est-à-dire rendant un son de vie sincère? Je ne suis pas ici pour l'expliquer, heureusement pour le lecteur, mais faisons notre oeuvre et voyons ce que l'on rencontre autour du "métier" d'abord énigmatique dont parle la bonne et franche voix régionale qui s'élève à Blainville.

La vignette qui orne le couvert vous dit tout de suite qu'il s'agit du bon vieux "métier à catalognes" de nos

¹ 1 vol. 6 x 9, 192 pp. Bibliothèque de l'Action française, 1922, 75 sous.—Edition de luxe sur papier teinté, numéroté à la presse, \$1.25.

vraies rurales, qui tissent encore, Dieu merci. En tout cas, c'est un métier bien canadien, autour duquel on cause ou plutôt l'on écoute un auteur disert et savant raconter d'un ton posé une variété de choses instructives et douces à la fibre canadienne de chacun de nous. Mais il y a, avant d'entrer, une inscription qui nous situera tout de suite dans la manière de l'auteur et son intention, et que nous lirons avec respect: "A la mémoire de celle dont les doigts agiles, infatigables, sur un large métier de chêne, ont tissé amoureusement la solide étoffe du pays de mes habits d'enfance, ma mère, je dédie à mon tour ces rudes pièces d'étoffe du pays, cousues entre elles, simplement, par le fil d'or de l'amour pour les vieilles gens et les vieilles choses de chez nous."

Le moyen d'entrer là-dedans autrement que chapeau bas et tête penchée, presque avec timidité? Heureusement, un mot de trop s'y est glissé, qui nous permet une observation critique, sans quoi ce serait à s'enfuir comme devant une intime réunion de famille où l'on n'est pas invité. C'est à savoir le mot "rude" qui se trouve là-dedans sans le moindre droit. Il en sortira ou bien nous resterons, pas plus intrus que lui. Et comme l'on voit bien qu'il s'obstinera, nous voilà dans la place et pressés de regarder tout autour...

* * *

Il y a d'abord une préface dont trois lignes nous diront de quoi il s'agit au cours du volume: "M. l'abbé Dubois... n'a nullement la prétention de viser à la grande écriture ou à la grande histoire telle que nous la servent les Groulx et les Chapais. Son ambition est plus modeste... Il s'en va furetant les petits coins où l'âme des anciens s'est accrochée... et il finit par entendre des leçons dont il

nous fait part simplement et chaudement... D'autres fois il nous sert des études critiques que lui ont suggérées ses lectures historiques. Et là encore il trouve moyen de nous plaire et de dégager des leçons de fierté, utiles à tous.

"L'âme des anciens... lectures historiques..." on commence à penser aux "Anciens Canadiens" et à la "Naisance d'une race;" et ce n'est pas si mal deviné, ainsi que le révèle tout de suite la table des matières. Aubert de Gaspé y figure en effet avec M. l'abbé Lionel Groulx, M. Adjutor Rivard, M. Thomas Chapais, M. Henri d'Arles, puis il y a des chapitres qui s'intitulent quelque chose comme "l'âme de notre histoire," etc, auxquels on ne peut s'empêcher de donner en passant un coup d'oeil interrogatif. Il y est répondu d'un mot: le souffle de Dieu dans notre histoire, c'est-à-dire sa paternelle protection. Elle s'est fait sentir de bien des façons (p. 125); "Le doigt de Dieu est là et il frappe d'insuccès toute tentative de colonisation, car l'âme de Cartier n'est pas celle de ses successeurs. C'est Roberval en 1543, avec ses repris de justice, qui essaie mais en vain d'implanter une colonie au Cap-Rouge c'est le marquis de la Roche, en 1598, qui laisse ses forçats dans l'île de Sable; c'est Chauvin en 1599, de Chastes, de Monts en 1603, qui n'ont pas plus de succès que leurs prédécesseurs: leurs recrues se composent de huguenots et leur entreprise est avant tout une affaire d'argent. Ce ne sont pas les ouvriers que Dieu a marqués pour jeter la pierre angulaire de la nation canadienne." Et voilà comment, ajoute Champlain, les entreprises qui se font sans fondement réussissent toujours mal." Le fondateur de Québec, et Chomedey de Maisonneuve, ne se prêtaient pas à ce reproche, et leur oeuvre fut entourée de succès et de bénédictions. Telle est la conclusion d'un chapitre qui élève l'âme et grandit la fierté du Canadien, par un ferme

rappel de la noblesse de ses origines, ainsi que la protection qu'il a reçue au bon moment contre les souffles desséchants de la Révolution. "Dieu permit que la France nous cédât à l'Angleterre au moment où elle allait se séparer de tout un passé qui avait été sa force et sa vie. Le vieil arbre français allait être secoué par les tempêtes: le jeune rameau plein de vie, planté sur les bords de notre fleuve, fut épargné..."

Et par centaines de mille, aujourd'hui, se vend l'oeuvre d'un jeune Français racontant de quelle façon le rameau a grandi et s'est fortifié, loin de certains souffles délétères. Les enfants bien nés ont comme cela souvent des façons de faire la morale en exemple aux vieux parents qui ont bifurqué...

* * *

Dirai-je qu'il y a ici sur Philippe Aubert de Gaspé un chapitre délicieux? Le sujet, évidemment, s'y prêtera toujours, mais M. l'abbé Dubois a su en tirer des effets nouveaux, de charme et d'intérêt. On y trouve sur la vie et la carrière de Gaspé un récit et des lumières qui le rendent plus familier, et tout ensemble plus cher encore à tout coeur canadien. Et cette carrière est résumée en fin d'étude en quelques lignes sobres et fortes: "De cette vie si variée et de cette oeuvre si précieuse se dégagent pour nous de solides leçons. De Gaspé est un écrivain original et canadien. Il s'est mis en face des spectacles de notre nature grandiose pour en peindre les mille aspects changeants et en saisir les voix harmonieuses; il est allé au peuple, il a écouté ses conversations et nous les a rapportées embellies, mais dans une langue forte, savoureuse. Aussi on peut dire quand il raconte une légende: "Quel aimable conteur;" quand il décrit un paysage: "Quelle fraîcheur

et quelle émotion;” quand il analyse le coeur humain: “Quel fin psychologue.” Il nous apprend à voir les choses canadiennes.”

Aubert de Gaspé a eu des successeurs, amoureux comme lui de l'âme pittoresque de notre pays et de son peuple, et cela nous vaut entre autres bénéfiques des historiens comme M. l'abbé Groulx et M. Thomas Chapais, sans parler de poètes comme M. Rivard et l'auteur déjà nommé des célèbres *Rapailages*. Il en est parlé du reste “Autour du métier,” dans des termes dont nous extraierons les suivants, qui résument le reste:

“L'auteur, (M. l'abbé Groulx) a écouté la leçon des érables; à l'âme des vivants il mêle l'âme des morts. Son oeuvre est celle d'un patriote, elle gardera l'avenir. Comme nos fiers érables, plongeant leurs racines dans l'humus des grands érables morts, il chante l'âme et la romance des aïeux. Il aime nos gens, simples, pieux; l'“habitant,” ce héros d'idéal, de courage et de simplicité, fondateur de pays et fondateur de race, pionnier de la civilisation et pionnier de la foi, ancêtre qui, dans notre histoire comme dans le bronze, n'est à sa place que sur un socle, dans une attitude de foi et de labeur, la tête nue sous notre grand ciel, la faucille d'une main, et de l'autre élevant vers le Créateur sa première gerbe de blé. Toute l'histoire de nos ancêtres en raccourci, dans leur vie humble, familière, mais rehaussée de toute la noblesse de la vie surnaturelle qui imprégnait

“Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.”

* * *

M. Thomas Chapais s'est taillé dans les lettres une telle distinction que l'on oublie en le mentionnant de lui

accorder les titres auxquels il a droit. Ne serait-ce pas le diminuer, en effet, que de l'appeler simplement le sénateur Chapais? Tel est bien, assurément, l'opinion de M. l'abbé Dubois, qui consacre un chapitre plein d'observations déférentes à l'auteur de "Talon," "Montcalm" et du récent "Cours d'histoire du Canada." Nous sommes ici en présence de deux compétences, M. l'abbé Dubois étant lui-même professeur d'histoire, ainsi que l'on s'en aperçoit souvent "autour du métier," et dans les appréciations qu'il fait de l'homme devant lequel il s'incline en connaisseur. "M. Chapais est maître de son sujet, dit-il, et le traite en main de maître. Il garde pour lui la poussière des vieux documents et l'ennui de leur lecture. Il donne au lecteur la joie d'une pensée forte, précise, qu'appuie, de temps à autre, une citation heureuse. A ce point de vue, le cinquième cours, qui nous introduit au parlement impérial au jour de la discussion de l'Acte de Québec, est un véritable chef-d'oeuvre."

Il faut lire en entier ce chapitre comme les autres, sous peine d'être passé, sans tourner la vue, à côté d'une riche moisson de connaissances et de précisions nouvelles sur un fond qui est nôtre, et nous doit concerner au-dessus de tout autre dans le domaine humain. Nous n'avons fait qu'effleurer imparfaitement l'oeuvre diserte et bien parlante de M. l'abbé Dubois, n'ayant même pas mentionné encore, les "bribes d'histoire" palpitantes que sont par exemple *l'Oiseau bleu* et "Sur la route de Carillon." qui font vibrer la fibre nationale de la plus haute fierté patriotique. Aussi bien faut-il renoncer à établir un inventaire exact des richesses d'émotion et de savoir qui se trouvent ainsi tout autour du métier filialement vénéré par M. l'abbé Dubois. Les lecteurs nombreux qu'il a déjà lui ont élevé un bien plus riche monument de reconnaissance que nous

ne saurions le faire en y prolongeant notre agréable flânerie.

* * *

L'espace nous manque maintenant, nous le regrettons, pour parler d'une autre jolie publication, les savoureux *Coquillages* du Fr. Bernard, C.S.V. qui ont déjà reçu de la presse et du public l'accueil le plus favorable, et, vraiment, le mieux mérité. Comme l'a dit élégamment son préfacier, M. L.-P. Desrosiers, tout le menu bruit de la vie circule dans ces pages remplies de saine réflexion et de bonne et sûre observation. On y perçoit des mouvements de l'âme notés d'un crayon sûr, et des envols qui atteignent les cimes les plus hautes. Ame de poète rendant un son de cristal fin, celle de *Marius*, car c'est ainsi qu'il a voulu signer — nous avons tous eu trente ans, et rêvé de Provence — l'âme de *Marius* s'est exprimée en des articulettes qui sont comme des chants entendus à travers la campagne, en même temps que le bruissement sec de la pierre sur les faulx affûtées. Nous apprenons que l'auteur fera prochainement un voyage d'étude en Europe; il n'y entendra pas d'accents plus sincères, c'est-à-dire plus près de la Beauté pure, que ceux qu'il nous traduit dans ses fidèles et délicats *Coquillages*.

Ernest BILODEAU.

CE QUI VAUT MIEUX QUE PROPAGANDE

On parle souvent de propagande à l'étranger, et c'est très bien. Mais d'abord agissons et grandissons. Quand nos poètes, nos historiens, nos penseurs propageront, à travers le monde, avec le prestige du grand art, les formes originales de notre vie; quand nos valeurs industrielles, financières seront disputées sur les marchés, sans aucun camouflage pour en masquer la provenance; quand nous serons un peuple de dix millions d'âmes, nous serons tout de même un fait que l'on ne pourra pas escamoter.

LA PROPAGANDE EN FRANCE

L'on a pu lire, dans le dernier numéro de la revue l'appel pressant du Comité de propagande canadienne-française à Paris. Une vérité se fait jour à travers les divers rapports que le Comité voulut confier depuis un an, à l'*Action française*, et c'est l'immensité de la besogne qui s'impose là-bas.

Il faut dire les choses comme elles sont: le Canada français est profondément inconnu en France. Ce n'est pas là méconnaître les nobles amitiés qui honorent notre pays. En cherchant bien, on trouverait même à Paris quelques spécialistes des choses canadiennes. Mais il est temps de se dire qu'une élite est une élite et que parler en pareil cas, de milliers d'individus, c'est commettre une grave hyperbole. Ces connaissances mêmes du Canada qu'il faut accorder à un petit nombre, combien, s'il fallait les contrôler d'un peu près, nous apparaîtraient plus légères que l'impondérable. Mes amis du Comité de propagande n'ont pas oublié l'exclamation de surprise qu'arrachaient invariablement aux auditeurs de nos conférences, des notions aussi élémentaires que la superficie du Canada ou du Québec ou les statistiques de la population canadienne-française. Et qu'était-ce s'il fallait élargir la somme de ces connaissances jusqu'à un résumé de notre histoire et de notre situation présente ?

Mais à côté de ceux qui nous connaissent mal ou ne nous connaissent qu'à demi, il y a ceux qui ne nous connaissent point du tout, qui ignorent jusqu'au fait même de notre existence; et ceux-là, avouons-le, quoi qu'il en coûte à notre vanité, sont la majorité des intellectuels

et la grande masse, pour ne pas dire la totalité du peuple. Cette opinion ainsi formulée paraîtra sévère, je le sais, à quelques-uns de nos amis de France. La vérité n'en reste pas moins ce qu'elle est. Et nos amis penseraient comme nous s'ils prêtaient un peu moins généreusement à leurs compatriotes.

Mais que devient, en tout cela, me diront quelques-uns, l'oeuvre de notre Commissariat canadien, l'effort de nos agents de commerce, du Comité France-Amérique? Que faites-vous des volumes publiés là-bas, des ouvrages de Rameau, d'Arthur Buies et de tant d'autres? des conférences du Chanoine Emile Chartier, des *Survivances françaises* de M. Edouard Montpetit, des 500,000 vendus de *Maria Chapdelaine*? Et notre contribution de guerre? Et le passage de nos soldats dans les Flandres?... Ce témoignage, ce dernier surtout qui nous a coûté si cher, n'aurait-il éveillé qu'un écho sans profondeur dans la vieille mère-patrie?

Trop de réponses viennent ici sous la plume pour qu'un choix ne s'impose point. On fera bien d'observer tout d'abord qu'il n'existe en France aucune institution spécialement dévouée à la propagande canadienne-française. Nous ayons à Londres une *Agence* de la province de Québec; il n'en existe point à Paris. Le Commissariat canadien du boulevard des Capucines n'est pas, — c'est un peu son droit et il en use largement — un commissariat canadien-français. Il faut dire la même chose du Comité France-Amérique. Son nom seul nous en avertit; le rayonnement de son action embrasse un domaine aussi vaste que celui des deux Amériques. Et s'il est vrai qu'une section spéciale s'est réservée les choses de notre pays, cette fois encore il importe de se rappeler que les intérêts canadiens et les intérêts canadiens-français sont deux réalités bien distinctes.

N'allons pas nier, certes, les précieux services rendus par ces diverses institutions, grâce à quelques hommes qui se souvenaient de leur race et qui croyaient justement que la propagande canadienne n'exclut pas la propagande canadienne-française. Mais trop souvent et c'est le point qu'il faut retenir, ces propagandes se restreignaient à des objets spéciaux, aux choses économiques plus particulièrement et, par cela seul, s'interdisaient les larges publicités.

Il en faut dire presque autant des conférences et des volumes qui furent offerts aux Français. Quelques-uns de nos compatriotes ont recueilli là-bas de beaux succès; ils s'adressèrent à une élite. Mais qu'est-ce encore qu'un auditoire de quatre à cinq cents personnes ou deux à trois mille acheteurs d'un volume ou d'une brochure, au sein d'un peuple de trente-cinq millions? Puis, une conférence, un livre passent vite un peu partout; la génération d'aujourd'hui n'est pas obligée d'avoir lu les mêmes choses que celle d'hier. Et comment donc nos écrits et nos paroles iraient-ils moins vite en un pays où les choses du Canada demeurent forcément à leur rang d'importance et n'ont trop souvent que l'incertaine saveur d'un exotisme? Le demi-million d'exemplaires de *Maria Chapdelaine* et le plus long succès de cet ouvrage ne changeront rien à l'affaire. Outre les confusions regrettables que le roman propage sur notre compte, le cadre, pour beaucoup de lecteurs français, est ici fort indifférent. Qu'on se dépouille au plus tôt de cette dernière illusion. En France, *Maria Chapdelaine* nous aura moins nuï que servi; mais ce n'est pas une simple idylle de colons, si bellement racontée soit-elle, qui puisse mettre beaucoup d'histoire et de géographie canadiennes où il n'en existe aucune notion. Et plusieurs exemples concrets ont pu me convaincre moi-même que la lecture du roman de Louis Hémon n'a pas toujours réussi à faire de Québec ou

de Montréal autre chose que des banlieues de San-Francisco.

Veut-on enfin que, pendant la guerre, les clairons de nos régiments aient obtenu meilleure fortune et que le témoignage du sang ait prévalu où les autres avaient failli ? Il est indéniable que notre contribution en hommes a été comptée pour une appréciable valeur. Nos soldats ont aussi laissé derrière eux un excellent renom. Tout le monde sait et répète en France que Canadiens et Australiens servaient de paravents aux régiments britanniques et que les postes de danger leur furent scrupuleusement réservés. Cette préférence légèrement intéressée, assez peu flatteuse pour les métropolitains, a mis une louable auréole de bravoure au front des soldats coloniaux. Mais la nationalité de nos régiments fut-elle connue d'une large portion du public français ? Ici encore mettons les choses comme elles sont. Ces fils du Canada venaient en réalité d'un Dominion anglo-français, mais d'un Dominion où le nom de notre race, et par notre faute, a été proprement rayé de toutes les effigies officielles. Pour nos cousins de France, ces soldats venaient donc d'une colonie simplement anglaise et pour le grand nombre cette indication fixait péremptoirement leur origine. Y avait-il d'ailleurs quelque hésitation sur ce point, que le plus spontanément du monde, ou en faisait des Peaux Rouges, plutôt que d'en faire tout simplement des Français. Puis, on ne l'aura pas oublié, leur passage en France ne fut pas salué que par des acclamations. A l'heure même où nous rendions à la France les 65,000 Français qu'elle avait laissés ici en 1760 — le mot est de Mgr Baudrillart — des journalistes parisiens à la solde de l'étranger nous prenaient violemment à partie et, de haut, nous reprochaient ce qu'ils appelaient notre tiédeur.

Il faut tenir compte de tous ces faits pour s'expliquer beaucoup d'ignorances ou d'indifférences, comme il im-

porte de se souvenir de la longue durée du mal pour en mesurer la gravité. Notre pays ne s'est peut-être jamais relevé de la mauvaise presse qu'il eut en France au dix-huitième siècle. Le Canada, écrit M. Emile Salone, fut alors "mal connu et méconnu." Voltaire nous poursuivait de ses sarcasmes jusqu'après la séparation. Dans son *Précis du règne de Louis XV*, il parlait encore de "ces quinze cents lieues dont les trois quarts sont des déserts glacés; il déplorait que le gouvernement français n'eût pas trouvé à s'accommoder avec les Anglais "pour un petit terrain litigieux vers le Canada" et il trouvait à s'étonner que "les colons du Canada aimassent mieux vivre sous les lois de la Grande-Bretagne que de venir en France."

Raynal dont *l'Histoire philosophique* obtint, en ce temps-là, le plus grand succès de librairie, reprenait en mineure les mêmes antiennes et remettait en circulation contre nos ancêtres les pires diffamations de La Hontan. Et afin qu'un plus haut témoignage consolât l'opinion française de nous avoir perdus, les *Mémoires de M. le duc de Choiseul* allaient bientôt révéler "que la Corse est plus utile, de toutes manières à la France, que ne l'était ou ne l'aurait été le Canada."

Combien de livres, combien d'articles de journaux ou de revues furent écrits depuis lors contre nous, depuis surtout qu'après d'un si grand nombre de publicistes français, notre persévérant catholicisme nous a donné figure de peuple arriéré, pour ne pas dire risible et méprisable. L'année dernière encore, il ne se passait guère de mois et même de semaine où un journal ou l'autre de Paris ou de Province ne nous prodiguât quelques aménités. Je sais bien que des Français mieux éclairés et plus généreux ont souvent écrit d'une autre encre; mais ceux-ci avaient à lutter contre une opinion déjà malveillante, tandis que les

autres enfonçaient leurs préjugés et leurs légendes dans des esprits tout préparés. De ce malheur l'on ne saurait trop déplorer les conséquences, si rien n'est moins facile à retourner que le sentiment d'un Français. Et qui ne se rappelle ce conférencier parisien de l'hiver dernier, chaudement acclamé chez nous, trop chaudement acclamé peut-être, puisque la mesure n'est pas notre fait, et qui, pour avoir ramassé quelque part, sans doute, ce préjugé, parlait ensuite dans sa revue de notre patois normand du dix-huitième siècle ?

A beaucoup de ces attaques, notre dignité s'est fait une loi de ne pas répondre. A quelques autres le silence fut une réponse plus commode qu'opportune. Charlevoix arrivait trop tard contre les dénigreur de son temps. Aujourd'hui ce sont de pareilles négligences qu'il nous faut réparer. Dès lors, qui aurait le droit de s'étonner, que la besogne promet d'être longue et ardue ?

Elle serait plus simple et plus facile si notre pays pouvait compter sur la curiosité bienveillante que devrait naturellement éveiller, ce nous semble, la révélation de ses jeunes forces et de son histoire. Mais nous l'écrivons parce que c'est encore la vérité: en France, et nous ne disons pas en tous les milieux, mais en beaucoup, le Canada français n'est pas de soi-même un sujet intéressant. Le Français actuel qui volontiers se définit lui-même "un Monsieur généralement décoré et qui ignore totalement la géographie et les langues étrangères," le Français contemporain qui a la passion des idées universelles; qui, artiste, écrivain, missionnaire, porte si noblement devant les yeux, les larges horizons de l'humanité, est néanmoins l'homme du monde le plus enfermé dans les frontières de son pays. L'impérialisme moral, et en particulier celui qui s'appuie sur les liens de la race, les Français l'ont vu

se constituer autour d'eux; ils s'en sont plaints quelquefois et en ont pris peur; jamais ils n'ont paru vouloir le constituer à leur profit, même en ce qu'il a de plus légitime. Au début de la guerre, la France eut à créer, presque de toutes pièces, sa propagande de presse à travers le monde. Aujourd'hui encore les esprits clairvoyants chez elle ne cessent de gémir sur l'apathie du public français pour les problèmes de politique étrangère. Les colonies actuelles, c'est là-bas une plainte aussi constante qu'unanime, n'obtiennent guère de ferveur plus enthousiaste que les anciennes. Et je me souviens encore de la boutade de cet étudiant d'une grande école qui coupa court à ma curiosité sur l'Algérie, en m'apprenant que c'est un pays "où il y a des Algériens."

Comment concilier ces indifférences superbes et ces tranquilles ignorances avec le goût de l'universalité et l'esprit catholique du Français? Ce ne peut être, comme ailleurs, par mépris de l'étranger. Ce serait plutôt le sentiment d'une vieille race qui plonge trop profondément en son pays, l'un des plus nobles et des plus beaux sous le ciel, pour placer ensuite bien loin les limites du monde habité. Ou encore, si l'on préfère, c'est l'attitude d'une vieille nation aristocratique qui s'acquitte avec une haute conscience de ses charges sociales, qui les accomplit même souvent avec une sublime charité, mais en ménageant scrupuleusement les distances entre elle et la roture. Pour avoir, très souvent et avec grande raison, confondu et mêlé les intérêts de la France et ceux de l'humanité, beaucoup de Français en sont venus à croire, très loyalement d'ailleurs, que leur amour de la France les tient quittes à l'égard du reste de l'univers.

* * *

En face d'un pareil état d'esprit, n'est-ce pas courir après la plus inconsistante chimère que d'essayer une pro-

pagande canadienne-française à Paris ? Un rapprochement est-il possible entre la France si repliée sur elle-même et notre jeune peuple si petit et si lointain ? Nous sommes de ceux qui répondent affirmativement. Et notre réponse est pleine d'espoir parce qu'aujourd'hui n'est plus hier et qu'entre les deux peuples trop d'intérêts sont convergents.

La France trouve chez nous une clientèle économique. L'on bannit moins que l'on ne pense le sentiment, du domaine des affaires. Les financiers et les négociants français doivent savoir, qu'à parité de valeur, nos préférences iront plutôt vers les marchandises et les coupons de Paris que vers ceux de Londres ou de Berlin. Près de cinq millions de consommateurs sont un chiffre qui représente tout de même une valeur commerciale. Et pourquoi donc la communauté de la race et de la langue ne serait-elle point, ici comme ailleurs, un acheminement aux échanges, une porte ouverte à toutes les pénétrations ?

Cette clientèle économique se double, du reste, d'une clientèle intellectuelle qui a aussi son importance. Le secrétaire de rédaction à la "Revue universelle" nous confiait à nous-même que sa revue née d'hier compte néanmoins au Canada plus de lecteurs qu'en tout autre pays, la France et la Belgique exceptées. Combien de revues, combien de journaux parisiens, dont les registres d'abonnement établiraient les mêmes statistiques ! Combien de libraires de Paris pourraient faire les mêmes relevés ! Le fait est là : la France nous fournit la plus grande partie de notre nourriture intellectuelle. Et cela aussi, elle doit le compter pour quelque chose.

Surtout si elle tient compte que la clientèle intellectuelle se double à son tour de la clientèle morale. Les chefs-d'œuvre spirituels d'une nation constituent ses meilleurs agents de propagande à l'étranger. La culture qu'un

peuple adopte de préférence à toute autre, il la choisit d'abord pour la valeur humaine qu'elle porte en elle, mais aussi et peut-être avant tout autre motif, pour les affinités qu'elle offre à son esprit. Entre la France et nous, il y a plus cependant que les sympathies développées par les échanges intellectuels et l'identité de la culture; il y a aussi la parenté du sang et de l'histoire; il y a encore la communauté de la langue et de l'idéal. Or, aucun peuple aujourd'hui, si puissant soit-il, n'ose plus traiter légèrement les amitiés qu'un pareil ensemble de circonstances lui ont préparées. En France même où l'on a paru si indifférent jusqu'ici à la solidarité ethnique, quelques penseurs commencent de s'en préoccuper et en rappellent le haut prix. Dans leur récent ouvrage sur la "Géographie de l'histoire", MM. Jean Brunhes et Camille Vallaux écrivent proprement : "Dans les jours où il faut conquérir fortement et vite les esprits, c'est beaucoup pour une nation, que d'occuper, pour ainsi dire, par la langue, sur la carte du monde, de vastes étendues du globe et d'avoir comme "fidèles" de nombreux groupes d'humanité".

Serait-ce alors trop présumer de la France qui en est aujourd'hui à compter ses amis, qui, depuis le jour où ses canons et ses grands soldats ont fait taire la menace germanique, a eu le temps de peser les terribles chances de l'isolement, serait-ce trop présumer de sa clairvoyance que d'en espérer une autre attitude à l'égard du Canada français ? Nous ne demandons ni bienveillance ni faveur qui soit au-dessus de notre importance réelle. Mais peut-être la vieille mère-patrie pourrait-elle accorder aux cinq millions de Français d'Amérique, au groupe des fils de son sang le plus considérable en dehors de chez elle, un peu de la sympathie attentive que les Anglais d'Angleterre accordent à leurs co-nationaux de l'Égypte ou de l'île de Malte, un peu de la

solidarité que les Allemands d'Allemagne se reconnaissent avec leurs frères du Wisconsin ou de l'Amérique du Sud. La France voudra-t-elle enfin s'aviser que, pour avoir de larges horizons, elle n'est pas tenue de répudier la voix du sang et que les intérêts de la race sont tout de même inclus dans ceux de l'humanité ?

Quant à nous, nos intérêts les plus élevés nous commandent d'espérer cette sympathie. Ce n'est plus le temps d'inventorier les emprunts que nous faisons à la France pour le soutien de notre vie morale et intellectuelle. Qu'après cent-soixante ans de conquête anglaise, nous n'ayons encore, d'une année à l'autre, que trois ou quatre étudiants à Oxford et près de cent-cinquante à Paris, indique plus que toute chose vers quel pôle s'orientent opiniâtrément nos esprits. Petit groupe de Latins isolé en Amérique, comme un îlot dans la mer, nos espoirs s'en vont vers la France comme au représentant de la plus haute culture humaine, comme au chef de la parenté latine. Plus que jamais depuis la guerre, depuis l'effondrement du monde slave et depuis la défaite germanique, l'univers semble appelé à choisir entre l'idéal anglo-saxon protestant et l'idéal catholique latin. Si la vieille civilisation issue du christianisme doit être sauvée dans sa forme la plus parfaite; si, pour résister aux forces adverses, l'unité latine doit se réaliser, quel autre peuple que la France garde assez de puissance et de prestige pour réaliser ce grand œuvre ?

Et qui ne voit qu'en ce prochain avenir se trouve engagé beaucoup de notre avenir à nous-mêmes ? Une commune croyance en Europe veut que toute l'Amérique du Nord soit ou devienne anglo-saxonne. Quel mal affreux cette opinion courante nous a fait; combien d'amères déconvenues elle nous a préparées auprès d'une diplomatie où se discutent nos intérêts les plus chers, l'histoire de ces der-

nières années est là pour en témoigner durement. Au jugement de beaucoup en Europe, nous ne sommes qu'une petite nationalité condamnée à mort, une poussière de peuple, un grain de sable devant la vague anglo-saxonne. Qui dira au monde et jusqu'aux sommets où il importe que cette vérité soit dite, la destinée plus probable de l'Amérique? Qui saura établir avec assez de force qu'il n'est point souhaitable pour l'avenir de la plus haute civilisation que tout le continent appartienne à une seule puissance, à une seule race? Qui saura exposer, comme il convient, la vitalité du peuple canadien-français, ses véritables chances de durée, ses droits imprescriptibles à la vie? Qui peut tenir ce langage et le tenir victorieusement où d'autres voix s'efforcent de tout couvrir, si ce n'est la France redevenue consciente de la solidarité latine et française, la France encore assez puissante pour être écoutée?

* * *

Sans doute, me dira-t-on, ces espérances sont magnifiques? Mais le moyen de les réaliser? Est-il possible encore une fois d'intéresser la France à notre avenir et jusqu'à ce point où elle dépasserait les vœux platoniques, pour nous accorder son aide effective, le secours même de sa diplomatie? Prenons garde ici de nous créer une autre illusion. Ce serait d'un esprit peu réaliste que d'envisager le Quai d'Orsay comme notre principal bastion de défense. Nos intérêts ne seront jamais mieux défendus que lorsqu'enfin nous aurons pris le parti de les défendre nous-mêmes. Notre faiblesse se changerait vite en force dans les chancelleries où se joue notre sort, si, au lieu de n'y faire entendre que des voix isolées ou l'écho de nos criminelles divisions, l'intérêt national nous inspirait d'y apparaître avec la dignité d'un peuple.

Aussi bien, pour suppléer notre faiblesse, ce n'est point

tant le secours diplomatique de la France que nous voulons obtenir, que l'appui moral de la haute pensée française. Ce n'est pas un protectorat, mais une protection que nous souhaitons. Or obtenir cet appui n'est nullement une entreprise chimérique, si nous en croyons les résultats obtenus l'année dernière par notre comité de propagande canadienne-française à Paris. L'élite française peut être gagnée à notre cause. Il n'y aurait qu'à développer, qu'à perfectionner là-bas nos moyens d'action, qu'à rendre permanent ce qui a été jusqu'ici intermittent ou accidentel.

L'élite peut être atteinte par la conférence, par l'article de grande revue, par le livre. Des conférences comme celles de Mgr Georges Gauthier et de M. Henri Bourassa au Congrès de Lourdes, ou comme les *Survivances françaises* de M. Edouard Montpetit; des discours comme celui de M. Athanase David à l'Institut catholique l'année dernière, et surtout les leçons de M. le chanoine Émile Chartier sont des témoignages qui frappent les esprits et laissent après eux les plus durables souvenirs. Faisons que ces sortes de prédications se multiplient. Celui qui écrit ces lignes, n'a eu qu'à se louer de l'accueil que lui ont fait les directeurs des grandes revues parisiennes. Puisque ces hautes tribunes nous sont ouvertes, ne refusons pas d'y monter, nous souvenant que par elles nous prenons contact, non seulement avec l'élite française, mais avec une clientèle qui est l'élite universelle. L'article de revue devra se compléter par la propagande du livre. M. René Bazin et combien d'autres nous ont prié d'établir quelque part à Paris un rayon de nos meilleurs livres canadiens. C'est un article introuvable là-bas. On ne saurait même le trouver au Commissariat du boulevard des Capucines. M. Beauchesne, directeur de notre service d'archives sur la rue de Richelieu, ne possède pas même les principaux ouvrages de nos historiens.

Faire lire quelques-uns de nos volumes les plus expressifs de notre vie, collaborer aux grandes revues, obtenir accès auprès des auditoires français, nous l'avons éprouvé l'année dernière, sont des entreprises relativement faciles. Nous pouvons compter, de la façon la plus ample, sur la coopération des groupements catholiques. Le *Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger*, ne demande pas mieux que de seconder nos efforts; et son actif secrétaire, M. le chanoine Eugène Beaupin, nous est un généreux ami. Les catholiques de France ne cachent point leur émotion au spectacle de notre vie religieuse. L'extraordinaire efflorescence de nos œuvres d'apostolat leur parle avec un langage souverainement éloquent. Et, plus que les autres, ils comprennent l'opportunité de conserver aux espérances de l'Eglise, ce jeune témoin de la foi catholique et de la pensée latine.

Un autre groupe qu'en toute justice nous ne saurions ignorer, c'est celui de l'"Action française". Serait-ce que par tradition politique, les monarchistes français sont plus préoccupés que les autres du prestige et du rôle de la France à l'extérieur? Serait-ce que, par le fond même de leur doctrine, qui veut la cohésion plus forte de la race sous l'unité du chef, ils ont un sens plus aigu de la solidarité ethnique? Une chose demeure et c'est leur sympathie agissante pour tous les groupes de la famille de France. Un Canadien français catholique et un partisan de l'"Action française" qui causent ensemble une heure durant, éprouvent cette joyeuse surprise de se sentir rapidement d'accord sur la plupart des problèmes qui intéressent l'ancienne et la nouvelle France. Ce sont les journalistes de l'"Action française" qui ont le mieux compris notre attitude pendant la guerre. Nul parmi eux ne se permit à notre égard ce ton de remontrance hautaine qui nous a si justement déplu. Et celui qui tient ici la plume, peut affirmer que les intellec-

tuels du no 14 de la rue de Rome se préoccupent vivement de l'avenir du Canada français.

La propagande canadienne-française n'est donc pas une utopie en France et elle donnerait vite de substantiels résultats. Le point capital est de l'organiser avec méthode et persévérance et de lui donner les moyens d'agir puissamment. On ne saurait demander à de jeunes professeurs ou à des étudiants absorbés par leurs études de reprendre indéfiniment et seuls l'effort soutenu l'année dernière par notre Comité de propagande. Est-ce à dire qu'il faille constituer un organisme de montage considérable et coûteux? Nous ne le croyons pas. La province de Québec aura sans doute avant peu son propre commissariat à Paris. En attendant cette maison officielle, une simple maison de nos étudiants, telle que nous l'avons toujours conçue à l'"Action française", s'acquitterait louablement de la mission. Il suffirait que la maison fût bien à nous, point encombrée par les trop hauts patronages et qu'elle fût dirigée par un homme de culture et d'initiative. Le plus naturellement du monde elle deviendrait un centre de propagande, un intermédiaire actif entre les propagandistes canadiens et leurs amis de France; elle serait l'agence d'information, le dépôt de nos revues et de nos livres; elle serait le foyer où étudiants canadiens-français et compatriotes en voyage prendraient contact avec la meilleure société française; on y pourrait parler librement, en langage clair, catholique et français, sans les retenues officielles qui prolongent les mensonges et entretiennent les pires malentendus.

Ce projet est-il trop simple pour réussir? Nous prions qu'on se décide à quelque chose. Si nous laissons toujours faire, ajournant au lendemain ce qu'impose le devoir d'aujourd'hui, nous serons bientôt les seuls responsables des ignorances qui courent le monde sur notre pays.

Lionel GROULX, ptre

LE 1er CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada vient de manifester pour la première fois devant le public, son existence, sa force déjà imposante et surtout ses grandes promesses d'avenir. Son premier congrès qui s'est déroulé à Montréal, du 12 au 17 septembre, en même temps qu'il marque une date importante dans les annales ouvrières de notre pays, consacre définitivement l'avènement du syndicalisme ouvrier catholique et national au Canada et même en Amérique.

Le mouvement ouvrier catholique, comme toute autre œuvre sociale, a eu sa période d'incubation, de préparation et de tâtonnements. Je n'irai pas jusqu'à dire que cette période des débuts soit terminée, mais il semble bien que notre mouvement a acquis assez d'ampleur et de vitalité pour n'être plus appelé un mouvement qui naît mais un mouvement qui grandit. Cette période de préparation commencée en 1900 a duré jusqu'à la fondation de la Confédération des Travailleurs catholiques, dont les bases furent jetées l'an dernier à Hull. "Période de préparation"! Comme cette expression cache d'efforts généreux et répétés, de sacrifices nombreux et inconnus, d'épreuves difficilement surmontées et d'incertitudes énervantes. Les soldats des premières années — ils vivent tous encore, — que ce soit à Chicoutimi ou à Québec, aux Trois-Rivières, à Hull ou à Montréal, se souviennent avec émotion des temps héroïques où ils n'étaient qu'une poignée pour entreprendre la grande croisade..., où ils avaient à combattre des menées déifiantes ou rageuses de l'unionisme neutre en même temps que l'ignorance et l'apathie des travailleurs non organisés et même de toute une classe d'hommes dont la position

sociale aurait dû être plutôt une incitation à encourager le syndicalisme catholique naissant. Et la croisade se continue encore aujourd'hui avec des soldats plus aguerris et plus nombreux; les succès se font moins attendre et le gros des bataillons profite des escarmouches premières menées par nos soldats pionniers. La fondation de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada a été préparée par quatre congrès généraux des syndicats catholiques et nationaux de la province. Les chefs du mouvement ouvrier catholique crurent bon en 1918 d'organiser un congrès des unions catholiques et nationales de la province et l'on vit se réunir à Québec une trentaine de délégués des différents centres où des syndicats catholiques avaient été fondés : Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Montréal, etc. Un courant de franche camaraderie et de vibrante sympathie s'établit aussitôt entre les différents délégués : les chances de réussite d'une organisation centrale étaient déjà fortes et les succès de celle-ci pratiquement assurés. En 1919, deuxième Congrès aux Trois-Rivières. En 1920, troisième Congrès à Chicoutimi. On rêvait déjà d'une Confédération. Les cadres et les effectifs grandissants du mouvement ouvrier catholique exigeaient l'établissement d'un bureau général doué de pouvoirs plus étendus, pouvant devenir un centre de vie syndicale d'où rayonneraient les impulsions puissantes, préparant doucement la voie à la formation de fédérations professionnelles, unifiant en un mot les efforts alors isolés de tous les groupements catholiques de travailleurs.

La Confédération des Travailleurs catholiques fut fondée en 1921 au Congrès de Hull. Quatre-vingt-dix délégués représentant une centaine de syndicats et environ 40,000 travailleurs assistèrent au Congrès et votèrent la fondation de la C.T.C.C. L'enthousiasme fut considéra-

ble : ce n'était heureusement pas un feu de paille. La C.T.C.C. fut mise en marche en janvier cette année. Son rouage, cela va de soi, mit quelques mois à s'ajuster. En juin, tout allait avec entrain et la Confédération put tenir avec succès son premier Congrès au mois d'août de cette année. Cent-neuf délégués représentant à peu près le même nombre de syndiqués que l'an dernier assistaient à ces solennelles assises.

* * *

Donner la physionomie d'un congrès, indiquer ses répercussions probables n'est pas toujours chose facile. L'on s'y trompe aisément. Il est aisé toutefois de mettre en lumière les idées directrices du 1er Congrès de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada; elles sont d'ordre professionnel, d'ordre moral et d'ordre patriotique. Défendre et promouvoir les intérêts matériels de la classe ouvrière à la lumière des principes de la morale chrétienne et en harmonie avec les exigences d'un patriotisme éclairé, voilà bien, il semble, la formule qui résume le mieux les aspirations de la C.T.C.C. et qui dirige son action. Les résolutions et vœux adoptés par les délégués au Congrès de Montréal entrent tous dans les limites de cette formule générale. On demande une législation industrielle plus complète et protégeant mieux les travailleurs : amendements à la loi des accidents du travail, à la loi des établissements industriels pour obliger les compagnies à donner un meilleur service d'infirmier et de pharmacie d'urgence, pour réduire les heures de travail des femmes et des enfants dans les filatures, etc.; on réclame le rétablissement de l'apprentissage en obligeant les menuisiers, les plombiers, les peintres et autres à se munir d'un certificat de compétence; on veut plus de respect de la loi des salaires raisonnables qui

oblige en pratique les entrepreneurs du gouvernement à payer à leurs ouvriers le salaire fixé par le syndicat; on veut aussi une meilleure observance de la loi des ingénieurs stationnaires; on discute la possibilité d'une loi des maladies professionnelles; on parle de l'opportunité d'une loi d'assurances sociales, de pensions d'invalidité pour vieillards; on demande une meilleure loi sur les logements ouvriers. On demande aussi — et la résolution a soulevé en certains quartiers des protestations inattendues — la préférence en faveur de la main-d'œuvre des syndicats catholiques dans la construction d'édifices appartenant aux communautés religieuses, aux commissions scolaires, fabriques d'églises, etc. Qu'y a-t-il de mal à cela? N'est-il pas légitime, de la part des syndicats catholiques, de demander aux corporations religieuses de les encourager de leur patronage? N'est-il pas permis à ces corporations religieuses d'encourager les ouvriers catholiques qui obéissent à la voix du Pape, des évêques et des prêtres en se syndiquant sur une base catholique? Que ne proteste-t-on pas contre les unions internationales qui maintiennent, là où elles le peuvent, l'atelier fermé, refusant catégoriquement de laisser travailler nos membres et se déclarant prêts à faire la grève plutôt que de permettre aux leurs de vivre à côté des nôtres? Nos syndicats n'ont jamais refusé de laisser travailler les protestants avec eux; ils ont dans leurs constitutions des clauses qui prévoient le cas et qui protègent tout autant le travailleur non-catholique que le travailleur catholique.

Le bien-être moral de la classe ouvrière n'est pas laissé de côté dans les congrès de la C.T.C.C. Les délégués demandent avec instance le respect de la loi fédérale du repos dominical; ils insistent pour une meilleure protection morale de l'enfance en voulant interdire l'entrée du cinéma aux enfants de moins de 16 ans, accompagnés ou non de leurs

parents; ils expriment le vœu que la grande presse fasse une publicité moins malsaine aux crimes et que les magistrats sévissent contre tout abus dans ce sens. On accepte d'appuyer les instances qui se font auprès du Souverain Pontife demandant l'établissement d'une fête de Jésus-Ouvrier; on endosse la campagne contre le blasphème entreprise par l'A.C.V.C.

Les syndiqués catholiques n'oublient pas qu'ils sont canadiens : ils demandent le maintien du tarif de 35% sur la chaussure étrangère, ce qui est un excellent moyen de garder nos manufactures en activité et de donner du pain à nos ouvriers. Ils n'oublient pas non plus qu'ils sont pour la plupart de race française : ils demandent donc qu'on reconnaisse la Saint-Jean-Baptiste comme fête légale. On se souvient de leurs revendications récentes pour la monnaie et le timbre bilingues. La C.T.C.C. désire que des séries de conférences soient données aux cultivateurs pour leur montrer, sous son vrai jour, la vie dans les villes : travail éternant à l'usine, chômage, air malsain, dangers de toutes sortes. C'est une manière pratique et intelligente d'enrayer la désertion des campagnes.

Nous n'en finissons pas d'énumérer les résolutions nombreuses adoptées au cours du Congrès de la C.T.C.C. Ce tableau donne une idée suffisante de la besogne utile qu'on expédie au cours de ces congrès. Les ouvriers délibèrent avec plus de savoir-faire et d'intelligence qu'on ne se l' imagine. Leur connaissance de la procédure, leur habitude des assemblées délibérantes, la sincérité de leurs discours, tout s'unit pour rendre intéressantes et lumineuses les séances d'un congrès.

L'énumération presque sèche que je viens de faire de quelques-unes des résolutions adoptées au congrès de Montréal ne donne qu'une imprécise idée de l'atmosphère

vivifiante qui y a régné. La charité chrétienne a sans cesse présidé aux discussions qui ont été amicales et libres de toute attaque personnelle. On sent que les principes de la sociologie catholique ont pénétré l'âme de ces travailleurs et l'ont transformée. La présence des aumôniers n'accroît pas peu le sérieux des délibérations. On voit que la grande famille ouvrière canadienne-française est à l'aise avec ses prêtres qui représentent l'Église, la plus grande protectrice du travail. C'est la tradition, quelque peu rompue par l'internationalisme neutre, qui se reprend dans le syndicalisme ouvrier d'esprit catholique et à base nationale. La classe ouvrière s'est en quelque sorte ressaisie de ses égarements et elle revient toute belle à sa foi et à son patriotisme.

* * *

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada n'est pas une organisation parfaite; je l'ai dit au commencement de cet article: elle est encore à ses débuts, elle n'a pas un demi-siècle d'existence et de progrès, elle n'a qu'un an de vie. Malgré sa jeunesse, elle est une force puissante, une force qui compte et surtout une force qui grandit. Les progrès du syndicalisme catholique sont constants. Nos congrès annuels montreront au public nos effectifs grossissants et notre emprise sur la classe ouvrière de plus en plus profonde et solide. Le jour n'est pas éloigné, où dans une communauté d'idées splendide, les travailleurs catholiques de notre province, tous unis dans les syndicats catholiques et nationaux, donneront au monde le plus grandiose exemple de soumission aux principes chrétiens dans leurs revendications professionnelles et dans toutes leurs activités syndicales.

Gérard TREMBLAY,
Secrétaire général des syndicats
catholiques et nationaux de Montréal.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Le catalogue anglais Des nombreuses infiltrations étrangères signalées au dernier congrès de l'A.C.J.C., celles qui nous viennent du commerce et de l'industrie ont été particulièrement dénoncées. Elles sont en effet parmi les plus pernicieuses. Elles exercent une action sourde et délétère. Elles opèrent constamment. Elles atteignent tout le monde.

Or l'un de leurs principaux véhicules, c'est le catalogue. Modes, sports, remèdes, ferronnerie... articles de bureau, chaque branche de commerce et d'industrie a maintenant sa brochure de propagande, — pour ne pas dire son volume, — où s'entassent les termes anglais. Souvent l'équivalent français nous est inconnu. Avec l'objet qu'il représente, le mot étranger se fixe dans la mémoire. C'est fini. Vous ne l'en délogerez plus. Et non seulement vous ne l'en délogerez plus, mais il va croître, il va se multiplier. Le père ou la mère le prononceront à la maison. Les enfants et les serviteurs le répèteront. Ils le jetteront à tous les vents, au milieu de leurs compagnons de jeux, chez les fournisseurs, à l'atelier... Semence funeste qui tombera dans d'autres esprits et, là aussi, lèvera en fruits amers d'anglicisation. Ainsi, de génération en génération, se contamine la race. Ainsi se façonne-t-elle — car les mots ne sont pas, comme plusieurs le croient, des choses mortes, mais bien des ferments actifs — une mentalité anglo-saxonne.

Pour enrayer le mal Quel moyen de combattre ce mal ? En définitive, un seul : interdire au catalogue anglais l'entrée de nos demeures. La chose, nous l'avouons, n'est pas toujours facile. Ils sont légion, ces catalogues. On y trouve des renseignements utiles, indispensables parfois. Et d'ailleurs ils se glissent à votre insu, sous toutes les formes, dont quelques-unes des plus subtiles. Qu'importe ! Cette attitude s'impose. Tant que nous ne l'adopterons pas, tant que nous ne serons pas décidés à la maintenir en toutes circonstances, nous n'aurons rien fait pour enrayer ce mal.

Telle est la première résolution à prendre. Combien se sentent le cœur assez ferme pour l'adopter et la mettre à exécution, même si le catalogue est luxueusement édité, même s'il est orné de magnifiques gravures, même s'il contient des choses utiles ? L'occasion est excellente de sonder son patriotisme, d'en éprouver la trempe.

Une méthode constructive Mais il y a plusieurs manières de bannir un catalogue de chez soi : celle, par exemple, qui consiste à le jeter simplement au panier, et celle, plus compliquée, qui le retourne à l'expéditeur avec une petite note sur l'opportunité d'employer, dans le commerce, la langue de ses clients...

Cette deuxième méthode — ai-je besoin de le dire — est de beaucoup préférable. Elle est vraiment opérante. Elle est surtout constructive. Que quelques centaines s'en servent en même temps, et c'est le désarroi chez le commerçant ou l'industriel dédaigneux de notre langue. C'est mieux que cela, s'il est homme d'affaires. C'est la réparation, aussi rapide que possible, de sa bévue. C'est l'impression d'un nouveau catalogue. C'est la substitution, dans des milliers de foyers, d'un excellent vulgarisateur de termes français à un perfide agent d'anglicisation.

L'effort qui coûte N'y a-t-il pas là, en vérité, un résultat qui compte ? Et comment se fait-il qu'un si grand nombre parmi les nôtres — parmi les convaincus, parmi les partisans du parler français, parmi les lecteurs de cette revue — hésitent, tremblent, et finalement reculent devant ce geste nécessaire ?

Ah ! l'effort, l'effort qui coûte ! Que nous avons besoin de professeurs d'énergie, d'excitateurs de fierté nationale ! Puissent-ils surgir avant que nous n'ayons les reins complètement brisés !

Quelques exemples De ces quelques considérations on peut facilement conclure quels encouragements méritent les industriels et les marchands qui nous donnent d'eux-mêmes des catalogues français ou bilingues. J'en ai là cinq ou six sur mon bureau, les uns reçus récemment, les autres il y a déjà assez longtemps : *J. D. Camirand & Compagnie*, les *Pianos Lesage*, la *Slater Shoe*, la *Dominion Rubber System*, la maison *William Davies*, et surtout la maison *Omer Deserres*, dont le catalogue bilingue d'accessoires d'automobiles est vraiment remarquable.

Or voici ce qu'une importante firme anglaise de Montréal écrit à l'un de ses clients : "Nous avons essayé une année de publier un catalogue français en ayant eu beaucoup de dépenses et bien du travail en triant tous les noms de notre immense clientèle afin d'envoyer un catalogue français à toute personne portant un nom français et un catalogue anglais à ceux ayant un nom anglais. Malheureusement ce fut sans succès car plusieurs personnes de notre clientèle française nous firent des remarques peu agréables nous disant que tenant un commerce

anglais, il était nullement nécessaire de vouloir se faire passer comme tenancier d'une maison française en envoyant des catalogues dans cette langue, etc. Inutile de vous dire comme nous fûmes peinés de toutes ces critiques que nous reçûmes après avoir eu tant de travail et de dépenses dans l'intention de donner pleine satisfaction à notre estimée clientèle française. Or depuis ce temps nous avons trouvé préférable d'imprimer le catalogue dans la langue anglaise seulement".

Leçon à tirer Nous n'enquêterons pas pour savoir si ces protestataires furent vraiment nombreux. On nous dit qu'il y en eut. Cela suffit. Cela suffit pour démontrer l'opportunité de féliciter et d'encourager les éditeurs de catalogues français. S'ils reçoivent quelques lettres de protestations — et à quoi ne pas s'attendre de certaines mentalités faussées — ils n'en seront pas alors trop émus.

Ainsi nous faut-il être toujours sur la brèche, constamment à veiller et à lutter. Nous avons des domaines à sauvegarder, nous en avons aussi à reconquérir. La moindre faiblesse, le moindre répit peuvent nous être funestes. Ne nous plaignons pas trop de cette situation. Voyons-en plutôt le beau côté. La vigilance et la lutte continuelle trempent les caractères et élèvent les âmes. Or c'est de caractères trempés et d'âmes élevées que se composent les races fortes, auxquelles Dieu réserve de hautes destinées. Pierre HOMIER.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

LE PÈLERINAGE A BOUCHERVILLE

Nous le ferons le dimanche après-midi, 1er octobre. On pourra lire, dans les journaux, des avis plus complets et plus précis. Ceux qui ont lu l'histoire de la paroisse de Boucherville par le Père Louis Lalonde, savent combien de grands souvenirs ce pèlerinage devra ressusciter. Ce jour-là nous irons rendre hommage particulièrement à la mémoire de Pierre Boucher, l'une des plus nobles figures de notre plus vieille histoire. Que tous nos amis soient donc du pèlerinage. Nous aurons avec nous l'illustre Mauricien qu'est M. Anatole de Boucherville.

NOS PUBLICATIONS

Le roman d'Alonie de Lestres, *L'Appel de la race* est en librairie. Le grand nombre d'exemplaires enlevés en quelques jours atteste le vif intérêt que suscite cet ouvrage. *L'Appel de la race* est un excellent instrument de propagande nationale, nous disent ceux qui l'ont lu.

C'est donc un volume à propager. Qu'on le signale, qu'on le fasse lire autour de soi. Nous le recommandons particulièrement à nos compatriotes qui vivent en dehors du Québec, à ceux qui ont besoin de se protéger contre le mariage mixte.

Chez nos ancêtres de l'abbé Lionel Groulx, *L'Épopée du Long-Sault* de Joyberte Soulanges, les *Refrains de chez nous* viennent d'être réimprimés. Cela seul atteste le succès de ces ouvrages. Nos lecteurs voudront bien se reporter à nos pages d'annonces où ils verront à quelles conditions fort avantageuses pour eux, ces réimpressions viennent d'être faites.

Nous signalons à nos lecteurs, bien qu'elles n'appartiennent pas à notre Bibliothèque, trois récentes publications: *Le Spiritisme* de l'abbé J.-Ad. Sabourin, *Le Commerce extérieur du Canada* de M. Henri Laureys et *l'Histoire des Sœurs de Sainte-Anne* de l'abbé Élie Auclair. Les deux premières sont de petites brochures. L'on sait quelle actualité a prise un peu partout le spiritisme depuis la guerre. Il importe de savoir à quoi s'en tenir sur cet occultisme qui prétend s'élever jusqu'à la dignité d'une doctrine religieuse. La solide étude de M. le directeur du séminaire de Saint-Boniface apporte sur le sujet de lumineuses précisions. Nous n'avons pas à écrire longuement l'étude de M. Henri Laureys sur notre commerce extérieur. L'on sait avec quelle compétence le directeur de l'École des hautes études commerciales traite les problèmes économiques. Quant à *l'Histoire des Sœurs de Sainte-Anne*, qui est un fort volume in-8 de plus de 300 pages, il en sera parlé plus longuement dans l'une des prochaines livraisons de la revue. Disons seulement que M. l'abbé Auclair a su raconter, de façon fort vivante, l'histoire de cette communauté religieuse, l'une des plus méritantes dont s'honore le Canada français.

Ceux qui désirent se procurer *La France d'outre-mer*, de l'abbé Lionel Groulx, — conférence prononcée à Paris l'hiver dernier devant l'Association des publicistes chrétiens — feront bien de se hâter. Le millier d'exemplaires que nous avons commandé à *l'Action française* de Paris sera bientôt vendu. M. François Veillot, dans la *Libre Parole* du 17 août, a consacré un premier-Paris à *La France d'outre-mer*. Voici un passage de son article : "J'ai lu bien des articles et des ouvrages sur les origines et les développements du Canada français, sur le caractère et les idées de nos parents d'Amérique. Je ne me souviens pas d'en avoir trouvé qui, sous un plus petit volume, enferment plus de substance et de vie. Tous les Français qui tiennent à connaître exactement ce brillant et vigoureux rameau de notre famille nationale, de-

vraient lire ce résumé. Il leur apprendrait, au surplus, avec quelle force, quelle couleur et quelle finesse on écrit notre langue, au Canada”.

NOTRE REVUE

L'*Action française* irait presque bien si les retardataires se décidaient enfin à mettre la main à leur bourse. Nous le répétons : ils sont presque un millier qui ne répondent ni à notre 4ème ni à notre 5ème envoi de compte. Et cependant ils continuent à recevoir la revue. Et le jour où on leur présentera une traite, ils trouveront le procédé fort incorrect. Par bonheur, nous avons d'autres amis qui compensent abondamment ces tiédeurs. Un jeune collégien de l'Islet nous envoyait, l'autre jour, avec ses ardents hommages, plusieurs abonnements. Et nos amis liront avec grand plaisir ces autres paroles qui nous ont apporté le meilleur réconfort; elles sont d'un archevêque qui nous écrit : “Je vous souhaite tout le succès que votre travail intelligent et patriotique mérite et pour lequel tous ceux qui ont pour deux sous de sang français vous gardent une reconnaissance profonde”.

Jacques BRASSIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LES LANGUES VIVANTES ET LES HUMANITÉS CLASSIQUES

Nous dédions cette partie documentaire aux adversaires de la culture classique qui prônent de temps à autre, avec une ardeur que n'égele pas leur compétence, un enseignement *plus poussé* des langues modernes et en particulier de l'anglais. Nous empruntons ce document au *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement* de France, (mars-avril 1922, pp. 145-148). L'Association des professeurs de langues vivantes avait prié la Chambre de commerce de Lyon de se joindre à elle pour réclamer le maintien d'une *section moderne* à côté de la *section classique*; elle la priait aussi d'exprimer le vœu que, dans la réforme des études secondaires, *l'enseignement des langues vivantes ne subisse aucune diminution*. Dans leur requête, les professeurs de langues vivantes disaient entre autres choses : “Ce dont la France a besoin, au lendemain de la guerre mondiale, pour mener à bien son œuvre d'expansion politique, intellectuelle et économique, conquérir les marchés et faire

rayonner l'influence de son génie, ce n'est point tant de chartistes et d'érudits, d'avocats et de légistes, que de négociants et de producteurs, d'hommes de science et d'action, tous connaissant, à des degrés divers, l'âme et le langage d'un ou de plusieurs peuples étrangers".

La Chambre de commerce de Lyon dans sa séance du 14 octobre 1921 a fait à cette requête la réponse que voici :

"Pour répondre à la question ainsi posée, il faudrait que la Chambre de commerce fût d'abord saisie du projet complet de réforme de l'enseignement secondaire; en effet, chacun des groupes d'enseignement, géographie, mathématiques, etc., pourrait faire valoir successivement ses différentes critiques.

"La question a été mal posée; mais à l'occasion de cette demande d'avis nous sommes amenés à faire les réserves les plus formelles sur le fond, et surtout sur la valeur de l'argumentation présentée par l'Association des professeurs de langues vivantes à l'appui de sa demande.

"L'opinion est faite en France sur les résultats regrettables des programmes de l'enseignement secondaire depuis plus de vingt années : l'abandon du latin et du grec, l'émiettement des cours, l'absence du professeur principal, qui aidait autrefois à former le caractère et la personnalité des jeunes gens ont eu pour résultat : qu'on ne sait plus le français et qu'on n'a pas appris davantage les langues vivantes.

"Il faut donc changer, et au plus vite, en revenant pour partie aux anciennes méthodes et aux anciens programmes.

"Nous n'oserons pas aller en arrière aussi loin que dans notre enfance, où l'on commençait le latin en huitième et le grec en sixième, mais nous trouvons raisonnable de faire uniformément du latin à partir de la sixième, et du grec, de la quatrième; le grec bien entendu d'une façon plus restreinte, et surtout pour apprendre les racines et étymologies.

"En apprenant le latin et le grec, nous apprenons le français. Le latin et le grec sont les deux portiers de notre langue.

"Pour ne citer qu'un exemple, c'est parce qu'on n'étudie plus le latin que, du haut en bas de l'échelle administrative, on vous dit au téléphone : "Monsieur, on vous cause." C'est une véritable douleur pour ceux qui aiment notre belle langue que de la voir écorcher de plus en plus par notre jeunesse; avant même de penser aux langues vivantes, et pour permettre aux Français, suivant les termes employés par l'Association des professeurs de langues vivantes, de faire rayonner l'influence du génie de la France, il est indispensable de leur faire mieux apprendre la langue française.

“C'est le latin qui nous apprend la construction du discours et le sens des mots, et le grec les étymologies et la langue scientifique. C'est une erreur absolue de croire que toutes les humanités classiques doivent être réservées à un petit nombre de jeunes gens, aux avocats, aux érudits ou aux chartistes.

“L'appel à l'opinion des commerçants et industriels sur ce point tombe mal. Nous reconnaissons, dès la première lettre écrite par un employé, celui qui a appris ou non le latin. Une simple lettre de commerce comporte un ordre logique, une sorte d'exorde, ensuite le corps du discours, et enfin une manière de péroraison, c'est-à-dire en petit ce qu'est le discours latin; et que dire lorsqu'il s'agit d'un rapport ou d'une étude plus importante !

“La clarté, la bonne disposition des arguments et la netteté des conclusions, voici les qualités principales que nous exigeons pour la lettre de commerce, et c'est le génie latin qui seul procure ces qualités.

“Nous demandons donc au contraire, conformément aux intentions manifestées par le ministre de l'instruction publique, que l'étude du latin et du grec, dans la limite indiquée plus haut, soit imposée comme un bienfait général, absolument à tous les élèves de l'enseignement secondaire, quelle que soit leur orientation ultérieure vers des cycles divers d'instruction quelconque.

“Nous pouvons préciser à ce propos, grâce à des statistiques, que, dans nos écoles de commerce, les premiers élèves sont précisément ceux qui ont fait du latin.

“Quant à l'étude des langues vivantes, nous sommes étonnés que les professeurs, auteurs de la lettre dont il s'agit, ne demandent pas eux-mêmes l'étude du latin comme le meilleur exercice préparatoire à l'étude des langues vivantes.

“Dans plusieurs langues étrangères, l'allemand par exemple, il y a des déclinaisons, des cas, des accords entre adjectifs et substantifs, des inversions même, tel l'accusatif précédant le verbe qui le régit, qui sont de simples règles latines; on est bien forcé d'admettre que l'élève qui connaît le latin se pénètre bien plus rapidement des règles de grammaire de la nouvelle langue, lorsqu'il possède déjà un certain bagage de latiniste. Il est inutile d'insister davantage sur les vérités évidentes.

“Nous sommes, d'autre part, bien fâchés de constater que, malgré le nombre d'heures supplémentaires attribuées aux langues vivantes qu'ont comportées les programmes de l'enseignement secondaire depuis vingt ans, nos jeunes gens n'ont pas appris ces langues, ou du moins sont incapables de les parler dans le pays d'origine. Nous sommes donc

aussi loin que possible de la réalisation de ce vœu, exprimé il y a un instant, de voir mieux connaître l'âme et le langage d'un ou plusieurs peuples étrangers.

“Nous partagerions cependant tout à fait ce désir, puisque la connaissance des langues vivantes favoriserait singulièrement notre commerce. Nous ne parvenons pas à discerner les raisons foncières de cet échec. Peut-être y aurait-il chez nous un manque de certaines aptitudes personnelles qui seraient l'apanage des Hollandais, Suédois, Russes et Levantins, qui apprennent si facilement plusieurs langues. Nous avons peut-être tort de faire apprendre les langues étrangères aux petits Français par des professeurs français? L'Alma Mater ne permettrait certainement pas à un étranger de s'asseoir dans une de ses chaires, et l'essai fait récemment des “Lecteurs” étrangers ne paraît pas suffisant. Mais la valeur même de cette critique n'est pas absolue, car nous connaissons des institutions particulières pourvues de professeurs étrangers qui ne réussissent guère mieux.

“En thèse générale, nous sommes cependant convaincus qu'il existe des méthodes susceptibles de permettre de mieux faire en matière de langues étrangères.

“D'ailleurs la question n'est pas posée pour l'instant; il ne nous appartient donc pas de l'étudier.

“Nous devons conclure seulement, en réponse à la question posée par l'Association des professeurs de langues vivantes :

“Que l'étude du latin et du grec est le seul moyen d'apprendre réellement la langue française; que c'est aussi le meilleur moyen de fournir à l'esprit les notions de clarté, de logique et de bonne argumentation qui sont utiles pour la rédaction de tout écrit; que cet étude constitue la meilleure gymnastique de l'esprit et qu'elle est donc utile à tous les élèves qui abordent l'enseignement secondaire, c'est-à-dire aussi bien aux jeunes gens qui se destinent au commerce de l'industrie, qu'à ceux qui ont en vue les professions dites libérales; qu'enfin cette étude est également utile pour la préparation à celle des langues vivantes.

“Qu'en conséquence la Chambre de commerce de Lyon refuse de se joindre à l'Association des professeurs de langues vivantes pour demander le maintien d'une section entièrement privée de l'étude du latin et du grec;

“Qu'elle approuve au contraire les projets de réforme proposés par le ministre de l'instruction publique tendant à la reprise de l'étude du latin et du grec dans tous les cycles de l'enseignement secondaire.

“Ce rapport entendu, plusieurs membres prennent la parole pour appuyer les conclusions. Il est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.”